

la Gueule ouverte



n°150 mercredi 23 mars 1977 - suisse 3 FS hebdomadaire d'écologie politique canada 1,75 \$ - belgique 49 FB - france 5F

NI PEINE DE MORT NI PRISON A VIE

DOSSIER : Nous flamberons la guillotine, *par Lambert...*
Condamner à mort ou à vivre, *par Françoise d'Eaubonne...*
Toute une vie en cage, *par Uriel...*
Premier témoignage sur le régime d'isolement dans les prisons françaises, *par J. C. Reilles, prisonnier à Fresnes...*
Nous sommes tous sous surveillance, *par J.L. Soulié...*
Le vrai crime c'est de menacer l'Etat, *par Georges Cassan...*
« Laissez-les vivre », *par Roger Gentis...*





"QUE MILLE RADIOS S'EPANOUISSENT"

« Ici Radio-diffusion de la nation française (1)... (disque des Chambers Brothers)... One, two, three ... Radio verte, septième arrondissement, la radio de votre quartier, spécial élections, Sock it to me, do it, do it... »

Puis, sur fond de folklore irlandais: « Fermez les yeux. Imaginez que le vacarme de la rue s'arrête... La tour Montparnasse, les embouteillages, les cars de police, la peur, la fatigue dans l'escalier, l'eau croupie du robinet n'existent plus. Ouvrez l'œil... Chirac est à Paris : SAC, tiroirs caisse, impôts, Sheraton, Jacques Borel, matraques, centrales nucléaires, klaxons, Sardou, bagnoles. Remontez vite les escaliers, renforcez vos serrures, méfiez-vous de tout le monde. Vous avez beau vous pincer, vous ne rêvez pas, Chirac est à Paris.

Et maintenant, ouvrez vos oreilles : des radios de quartiers, des radios vertes diffusent des informations locales et des discours nouveaux. Vous entendrez tout ce qui ne passe jamais sur les ondes officielles. A bientôt ! »

TELLE est l'émission que les habitants du septième arrondissement de Paris ont pu entendre dimanche soir à 23 h 30 s'ils étaient à l'écoute de la modulation de fréquence 101 MHz. Ce soir là, la radio-pirate écologique a largement dépassé le cadre du quartier où elle émettait : au même moment, Brice Lalonde participait au débat de TF 1, assis entre Georges Marchais et Claude Estier (PS). En direct, il brandissait un poste transistor devant les caméras de télévision et faisait écouter aux téléspectateurs quelques bribes de « Radio-Ecologie ».

DEUX PETITS TOURS ET PUIS S'EN VONT...

Plusieurs maires et conseillers municipaux écologistes ont été élus au second tour en Alsace : Michel Stoecklin et Solange Fernex à Biederthal, M. Hauser à Gerstheim. A Fessenheim, la liste antinucléaire a eu neuf élus contre huit aux pronucléaires. La liste patronnée par EDF s'était retirée en faveur de l'autre liste procentrale. Le maire de Fessenheim sera probablement le Dr Wein, un médecin qui a signé un appel contre le nucléaire dès 72. Il imposera probablement une consultation de la population et des contrôles dans la centrale.

Dans la majorité des régions, les votes écologiques du premier tour semblent s'être reportés à gauche. Ils ont contribué à faire pencher la balance à Rennes, à Montpellier, à Belfort, à Poissy, à Joinville, à Chelles. A Paris, la quasi-totalité des voix de Paris-Ecologie a penché à gauche, mais cela n'a pas suffi pour battre Chirac. Les comités de quartier continuent le combat quotidien. En banlieue, le maintien de listes verdâtres au second tour a permis la victoire de la droite à La Celle Saint-Cloud et à Brunoy. Une liste verte l'aurait emporté à Vernoux La Celle en Seine et Marne.

Et certains de rêver des législatives... L.S.

Radio 7^e est la deuxième intervention écologique sur les ondes depuis la semaine dernière. Jeudi 17 mars, à 16 h 30, Radio-Ecologie avait émis pour la première fois pendant dix minutes sur 89 MHz pour retransmettre la conférence de presse de Paris-Ecologie dans le 1^{er} arrondissement.

Et ce n'est qu'un début : dès les premiers jours d'avril, des radios de quartiers surgiront un peu partout dans Paris. Les émissions seront brèves : deux heures au maximum. Elles seront diffusées par bandes enregistrées et non pas en direct, pour des raisons de prudence évidentes : de telles initiatives, on le sait, sont illégales. Les télécommunications sont en France un monopole d'Etat. Toute infraction à la loi en ce domaine peut être sanctionnée par des peines de 1 mois à 1 an de prison et de 3 600 F à 36 000 F d'amende, sans compter la destruction du matériel. Et il suffit de quelques minutes aux équipes de détection pour localiser le centre d'émission.

Jusqu'à présent, la police a toujours réagi avec fermeté contre les récentes initiatives de radios pirates. En avril 1975, elle avait organisé un mini-siège de la faculté Jussieu à Paris pour tenter d'appréhender les pirates de Radio Active. Quelques mois plus tard, une autre expérience eut lieu à la fête de Politique hebdo sans réaction des autorités. Pendant l'occupation de Malville l'été dernier, Radio-Active fit une nouvelle apparition remarquée à Lyon et à Grenoble pour expliquer l'opposition des écologistes à Super-Phénix. Cette fois, deux militants furent inculpés.

Les prochaines radios écologiques peuvent contribuer à forcer le débat sur le monopole d'Etat. En Italie, les stations pirates, qui avaient été sévèrement réprimées les années précédentes,

La gauche au pouvoir, youpi, c'est la joie !

Article 1 : à partir de dorénavant, la vie sera changée dans les villes de plus de 30 000 habitants qui auront des maires de gauche.

Article 2 : dans les autres villes aussi.

Article 3 : les changeurs de vie feront connaître leurs propositions dans les circulaires appropriées.

Article 4 : les écologistes ayant fait l'appoint et permis à la gauche de prendre plusieurs villes, seront désormais consultés dans les commissions « écologie » prévues à cet effet.

Article 5 : les grandes orientations économiques, notamment nucléaires, seront cependant réservées au pouvoir politique, l'emploi demeurant un problème prioritaire.

Article 6 : les écologistes radicaux qui contreviendraient à ces directives seront poursuivis par les forces de l'ordre et ramenés à la raison.

Article 7 : on n'est pas fascistes, mais on sait se faire respecter.

Article 8 : comme en Allemagne.

Article 9 : il reste douze mois à la gauche pour faire naître et encadrer des candidats « verts » aux législatives, lesquels se désisteront normalement pour la gauche au second tour après avoir obtenu les mesures révolutionnaires suivantes : des primevères dans les gazons des ZUP, le salariat indexé sur l'indice des prix de la CGT, des cimetières de déchets radioactifs gérés démocratiquement, un étiquetage précis des conserves alimentaires autogérées.

Article 10 : l'expression « cocu comme un écologiste » sera apposée au fronton des mairies de gauche.

Article 11 : pourquoi tu pleures, fiston ? C'est-y la joie qui t'étouffe ?

A.

sont maintenant officiellement tolérées malgré le statut de monopole détenu par la RAI (Radio-Télévision Italienne). Les 1 500 radios qui émettent régulièrement sur le territoire italien ont ainsi permis de porter le débat sur le plan juridique. En France, les radios peuvent être un élément important de l'action écologique en prouvant qu'une véritable information décentralisée peut se réaliser.

Des radios de quartiers, pourquoi, pour qui, comment ? Des membres des Amis de la Terre de Paris répondent :

« Tous les partis politiques se sont accordés à reconnaître que l'information locale et municipale n'était pas assurée. Chacun d'eux a longuement épilogué sur la nécessité de créer des « maisons de verre », de communiquer les débats municipaux, d'instaurer des commissions consultatives, de publier des lettres d'information. Autant de discours démagogiques qui ne tiennent pas compte des besoins réels d'information.

Il ne s'agit pas d'assurer le parcours de l'information du sommet à la base, mais de donner aux gens les moyens de prendre en charge de manière autonome une information locale, d'exprimer leurs désirs, de diffuser leurs musiques, tout ce que les grands médias ignorent car ils sont structurés comme lieux d'une parole unique centralisée qui prétend s'adresser à tout le monde, mais en fait ne touche personne. Des radios à visage humain réellement branchées sur la vie des quartiers leur redonnant une vie et une initiative locale. Ainsi pourront s'exprimer le vieux monsieur qui a connu le Paris d'il y a 50 ans, le musicien inconnu, le poète du 23 bis, l'épicier immigré breton... On pourra entendre des propositions d'action locale, des débats sur la nature de l'écologie, etc.

Des émetteurs alimentés par l'énergie solaire, par des photopiles et des accumulateurs, ce n'est plus une utopie, mais la réalité de demain. A condition que les groupes de quartier soient réellement décidés à les prendre en charge. Comment ? Il faut d'abord que se rassemble tout le matériel enregistré que les sympathisants voudront

bien fournir : par exemple, des enregistrements de Bas-Rock, des musiques oubliées, méconnues ou secrètes, des interviews étonnantes... Un catalogue de ces documents sera établi chaque semaine et mis à la disposition des groupes de quartiers pour qu'ils puissent bâtir leurs programmes. Une cellule de fabrication de programmes est en cours de constitution : elle se mettra au service des groupes une fois que ceux-ci auront déterminé leurs programmes.

Pour cela : il faut que commence dès maintenant reportages et prise de son. Un minicassette muni d'un micro Beyer ou Schure suffit amplement s'il est bien utilisé. Pour les puristes, un cassette équipé d'un dispositif Dolby (anti-souffle) est évidemment l'idéal. Il est bien entendu que le rôle de la Commission audio-visuelle des Amis de la Terre se borne à assurer la coordination entre les groupes d'enregistrement et à assurer la fabrication de cassettes de programme d'une heure.

Pour que ce projet réussisse, il est nécessaire qu'il bénéficie du soutien matériel et financier de tous ceux qu'une telle perspective passionne. La commission audio-visuelle des Amis de la Terre (117, avenue de Choisy, 75013 Paris, tous les après-midi) recevra avec l'intérêt qu'on imagine les conseils, le matériel d'enregistrement et de reproduction et bien sûr l'argent nécessaire à la réalisation de ce programme. »

A Paris, les radios écologiques semblent donc bien parties. L'exemple parisien pourrait être repris en même temps dans d'autres villes de province. La multiplication des initiatives est en effet la condition essentielle pour qu'une telle opération réussisse.

Dominique Simonnet

(1) Phrase prononcée par Pierre Grenesse à la libération de Paris en 1944.

FLAMANVILLE : LES GARDES MOBILES SUR LA FALAISE



quinzaine de policiers. Mais à la suite d'un rassemblement devant l'hôtel de police, ils sont relâchés : il s'agit d'agriculteurs, dont le responsable départemental du C.D.J.A. Le pouvoir se mettrait-il à notre service pour mobiliser les agriculteurs ?

les pêcheurs mobilisent

Dès le samedi suivant, une délégation des pêcheurs de la côte ouest (Blainville, Granville, Coutainville) soutenue par le C.R.I.L.A.N., manifestait à son tour sur le site. Un comité de défense des pêcheurs, chez qui la colère gronde, est en création.

Sur le site, les mobiles s'organisent : les agriculteurs sont contrôlés dans leurs propres champs. On délivre même à certains d'entre eux, un laissez-passer, tel l'ausweiss de l'occupation nazie, petite carte rouge, à l'en tête d'E.D.F., afin qu'ils puissent nourrir leurs bêtes. Les mobiles déambulent comme chez eux sur des terrains privés, occupant les « crêtes ». Enfin, samedi 12, apothéose : un bulldozer abat un mur de trois mètres qui soutient et clôture une carrière appartenant à un agriculteur. Constat est dressé par huissier. L'information fait la une des journaux, embarrassant E.D.F.

La colère et la détermination des agriculteurs grandit et la situation est extrêmement tendue dans la commune en majorité pro-nucléaire, attirée par le mirage de l'emploi. Certains ouvriers n'hésitent pas à quitter un emploi qualifié pour s'embaucher comme vigiles ! Le vote de dimanche dernier a reconduit le maire sortant et son conseil municipal. La minorité antinucléaire, plus du tiers de la commune, vit une situation difficile, même si elle se sent soutenue par une majorité du canton et une fraction de plus en plus importante de la population du nord-Cotentin. En attendant, les anciens, en observant la silhouette des mobiles qui se découpe sur le ciel, murmurent : « on se croirait sous l'occupation... »

Mais cette vision ne fait que renforcer la détermination. Un rassemblement est d'ores et déjà prévu le samedi et le dimanche de Pâques. La mobilisation de masse et le G.F.A., dont l'acte constitutif vient d'être signé, renforcent nos atouts : la centrale de Flamanville ne doit pas être construite.

C.R.I.L.A.N.

Flamanville-50340 Les Pieux

LA LUTTE ANTINUCLÉAIRE EN VAL DE SAONE

Les militants antinucléaires du Val de Saône (voir G.O. n° 149, page 10) ont profité de la campagne municipale pour populariser leurs thèses. Des questionnaires élaborés par la Coordination (qui regroupe plus de vingt comités locaux) ont été envoyés à tous les candidats des « grandes villes » de la région. Mais chaque comité s'est réservé l'originalité de son intervention. En général, aucune consigne de vote n'a été donnée par les antinucléaires.

A Chalon sur Saône, la gauche a répondu publiquement au Mouvement régional antinucléaire. Les socialistes (Pierre Joxe), qui sont déjà intervenus au Conseil général, se disent opposés au projet « démesuré » de surgénérateur sur la Saône. Des questions seront posées au Parlement. Des facilités seront accordées par les mairies pour une information antinucléaire « sans ingérence ». Le PC « tiendra compte » des problèmes écologiques mais reste toujours aussi productiviste et ne souffle mot des problèmes de concentration des pouvoirs, de système policier, etc. Une rencontre est prévue après les élections pour déterminer des actions au-delà des promesses.

La CFDT locale a pris clairement position contre l'ensemble des projets nucléaires dans le Val de Saône : surgénérateur, usine d'enrichissement, usine de fabrication de combustibles. Il souligne les risques « énormes » pour la population et les travailleurs, affirme que « le tout nucléaire conduit inévitablement à une société centralisée et policière », et rappelle que d'autres solutions existent. La CFDT va épauler les groupes antinucléaires tout en gardant son indépendance.

Sur le site, des lutins interviennent, des piquetages brûlent, des geysers naissent après la destruction des carottes de sondage (au dessus de la deuxième nappe phréatique de France !).

Les gendarmes enquêtent, interrogent.

Le carnaval de Chalon sur Saône sera comme l'an dernier antinucléaire. Il a lieu du 29 mars au 4 avril. Tous les saltimbanques, musiciens, amuseurs, groupes éoliens, solaires sont invités.

Rendez-vous sur le parvis de la Maison de la Culture. Une manif est prévue le 23 avril à Chalon.

Contacts :

- Les Amis de la Terre, groupe du Val de Saône, Daniel Deriot, Sassenay, 71100 Chalon sur Saône.

- Mouvement régional antinucléaire, Thierry Grosjean, 26, rue du Châtelet, 71100 Chalon sur Saône.

- Groupement anti nucléaire du Val de Saône, Sennecey, 71240 Sennecey le Grand.

- Comité départemental de protection de la nature, 61, avenue de Paris, 71100 Chalon sur Saône.

L'OCCUPATION du site de la « future » centrale de Flamanville continue. Les gardes mobiles, cachés derrière les buissons, assurent, comme le dit E.D.F., « la liberté du travail ».

Le 8 mars 77, à 7 h 45, 200 gardes mobiles, accompagnant une caravane d'une dizaine de camions, envahissent le site, mettant fin à une occupation d'un mois par les agriculteurs et les populations.

de l'usage de la peinture verte

Dès le lendemain, à l'appel du C.R.I.L.A.N. et du comité départemental des agriculteurs, 700 personnes se réunissent sur le site. Près de 400 gardes mobiles ceinturent le chantier, en tenue de combat. Pour éviter l'affrontement stérile et souhaité par les autorités, en un long cortège de voitures qui alerte sur son passage la population, la manifestation se transporte à Cherbourg, distante de 25 Km. Là, plus de 2000 manifestants se regroupent devant la sous-préfecture pour exiger des autorités la suspension immédiate des travaux préliminaires et le renvoi des mobiles. Les portes sont closes, les rideaux baissés. La colère gronde, on parle d'entrer de force et d'enfoncer les portes.

Enfin, samedi 12, apothéose : un bulldozer abat un mur de trois mètres qui soutient et clôture une carrière appartenant à un agriculteur. Constat est dressé par huissier. L'information fait la une des journaux, embarrassant E.D.F.

La colère et la détermination des agriculteurs grandit et la situation est extrêmement tendue dans la commune en majorité pro-nucléaire, attirée par le mirage de l'emploi. Certains ouvriers n'hésitent pas à quitter un emploi qualifié pour s'embaucher comme vigiles ! Le vote de dimanche dernier a reconduit le maire sortant et son conseil municipal. La minorité antinucléaire, plus du tiers de la commune, vit une situation difficile, même si elle se sent soutenue par une majorité du canton et une fraction de plus en plus importante de la population du nord-Cotentin. En attendant, les anciens, en observant la silhouette des mobiles qui se découpe sur le ciel, murmurent : « on se croirait sous l'occupation... »

Mais cette vision ne fait que renforcer la détermination. Un rassemblement est d'ores et déjà prévu le samedi et le dimanche de Pâques. La mobilisation de masse et le G.F.A., dont l'acte constitutif vient d'être signé, renforcent nos atouts : la centrale de Flamanville ne doit pas être construite.

Ces quelques « bavures » ont été largement exploitées par le sous-préfet de Cherbourg afin de faire « frémir » dans les chaumières et de grignoter quelques voix pour une droite aux abois sur l'agglomération. La droite a quand même été battue.

Trois manifestants qui regagnaient leur voiture sont arrêtés par une

LES VACHES A LAIT D'EDF

EDF ment aux industriels en leur faisant croire que l'énergie nucléaire est bon marché.

EDF ment aux consommateurs en leur faisant croire que le chauffage électrique intégré fait économiser de l'énergie.

LE programme de l'EDF prévoyait de disposer de 55 000 MW en 1985. Si l'on tient pour réaliste le facteur de charge de 75 % retenu dans les estimations prévisionnelles, la production d'électricité nucléaire serait à cette date de 360 milliards de KWh par an. Auxquels il faut, au minimum, ajouter la production hydraulique, environ 70 milliards de KWh.

Or la consommation d'électricité de la France a été inférieure à 200 milliards de KWh en 1976. EDF doit donc trouver un débouché pour plus de 200 milliards de KWh d'ici 1985, sinon 1990.

Pour fixer les ordres de grandeur, 200 milliards de KWh représentent de quoi chauffer plus de 10 millions de logements « tout-électriques ». Ou bien l'énergie mécanique nécessaire pour broyer environ 2 milliards de tonnes de pierre à ciment ou à chaux (production actuelle : autour de 3 millions de tonnes).

Donc ça fait vraiment beaucoup de clients nouveaux à trouver et comme le reconnaît le producteur lui-même, « au moment où l'énergie nucléaire deviendra massivement disponible, c'est à dire vers 1980/82, on ne peut escompter une augmentation brutale dans la pénétration de l'électricité. C'est pourquoi, il faut, dès maintenant, entreprendre activement cette substitution par la vente immédiate de tous les « produits » aussitôt qu'ils sont disponibles ». (1)

débouchés industriels

L'horizon n'est guère dégagé de ce côté là. « Le climat dans lequel s'est engagée l'action pour la substitution progressive de l'électricité aux combustibles n'est pas particulièrement favorable ». En effet, sauf là où l'électricité est sans concurrent sérieux (éclairage, électrolyse, électrochimie, soudage, automatisation) « l'utilisateur considère a priori l'électricité comme chère ». Aussi, « plus de 85 % des industriels consultés » refusent-ils « d'envisager l'utilisation d'une autre énergie (qu'un combustible) et, si cela devenait inévitable, ils limiteraient le

bouleversement de l'installation au remplacement d'une flamme par une autre flamme, c'est à dire du pétrole par du gaz naturel ».

Face à cette situation déplorable, l'EDF réagit en mettant en place une stratégie multiforme et globale, à la fois au niveau des pouvoirs publics en réclamant une intervention volontariste pour favoriser l'innovation dans la consommation d'électricité, aux niveaux des bureaux d'études et des utilisateurs industriels.

La première tâche qui s'impose, c'est de culpabiliser les adversaires du progrès. Par exemple, l'EDF déplore « le peu de dynamisme actuel des bureaux d'études, des sociétés d'ingénierie et des fabricants de biens d'équipement qui proposent rarement à leur client, d'une façon spontanée, une solution électrique ».

Le service public s'interroge anxieusement : « N'aurait-on pas un faible pour proposer des solutions bien assises, du « déjà réalisé », des solutions de facilité, en un mot, au lieu d'inciter l'industriel à se tourner vers une solution nouvelle ? Simultanément, on distribue des bons points : « Cette attitude (des bureaux d'études) conduit l'industriel dynamique qui cherche malgré tout à se tourner



vers l'électricité à devoir bousculer ses conseillers traditionnels ». Voilà pour les questions de morale progressiste.

Il faut, dans le même temps, être capable de présenter des installations de référence. L'industriel, comme saint Thomas, ne croit que ce qu'il voit. La liste des actions de démonstration entreprises est longue : elle va du séchage du maïs au moyen de pompes à chaleur à la thermomaturation du béton, en passant par le séchage accéléré du bois dans des fours à haute fréquence et celui des encres d'imprimerie par des rayonnements ultraviolets.

C'est simple, partout où le temps, l'air et le soleil suffisent à sécher et à chauffer, l'EDF préconise et voudrait voir s'imposer le recours à l'électricité par le biais d'équipements coûteux à l'achat et à l'utilisation. « Il faut retourner la situation actuelle, susciter le désir des industriels, ce qui sera d'autant plus difficile, au début tout au moins, que les produits à présenter ne sont encore qu'en nombre limité ».

Dans ce but, EDF a dépêché dans chaque centre de distribution un ingénieur chargé des relations avec la clientèle industrielle, un IRCI, sorte de chef de commando de gaspillage. En outre les gros consommateurs recevront périodiquement la visite d'un ingénieur spécialiste de leurs branches d'activités.

« Ainsi, au plan national, l'activité de l'EDF se manifestera à tous les stades de la recherche et de la mise au point. Les services au contact des industriels susciteront, chez leurs clients, le désir d'utiliser l'électricité d'une façon de plus en plus poussée dans leurs usines. Ils affirmeront leur crédibilité sur des réalisations aussi nombreuses et rapides que possible, en jouant de toute la gamme des produits disponibles ».

La recette est donc simple : le maximum, le maximum et encore le maximum.

Après ce que j'ai pu montrer au sujet des importantes et inévitables augmentations du prix de l'électricité, une telle opération de promotion « tous azimuts », appuyée sur des tarifs prévisionnels très bas, n'est pas autre chose qu'une tentative d'escroquerie par abus de confiance.

Il nous reste à regarder ce qu'il en est du côté des usagers privés. En

LE DÉMANTÈLEMENT DES CENTRALES NUCLÉAIRES COÛTE CHER

● L'American Industrial Forum, association d'industriels américains, a cherché à évaluer le prix du démantèlement d'un réacteur nucléaire. Si l'on y procède aussitôt, malgré la radioactivité, ça coûte 150 millions de francs. Il vaut mieux laisser la radioactivité décroître quelques décennies, mais alors il faut que le réacteur soit surveillé jour et nuit, et ça coûte assez cher. A moins qu'on ne bouche toutes les issues par des murs de béton renforcé, auquel cas un système d'alarme électronique permettrait de



se contenter d'une surveillance intermittente : mais cela compliquerait le démontage ultérieur. Finalement les deux solutions coûteraient presque le même prix : 70 à 75 millions de francs.

Ces chiffres sont donnés sous toute réserve. Ce qui ressort le plus clairement du travail de l'American Industrial Forum c'est que si l'on démantèle tôt, les dangers radioactifs sont très importants. Et, si l'on démantèle tard (par exemple un siècle après le déclassement), on immobilise des terres utiles. Bien entendu, dans cette seconde hypothèse, le manque à gagner de productivité photosynthétique n'a pas été évalué par le groupe d'industriels !

Source : New Scientist, n°1035, 20-1-77

d'autres termes, comment impose-t-on le chauffage électrique intégré ? Nous ne reviendrons pas sur l'absurdité technique du procédé (pourquoi faire simple quand on sait faire compliqué ?), ni sur les sophismes qui ont servi à le justifier : une maison très bien isolée et chauffée à l'électricité consomme moins d'énergie primaire - le fuel de la centrale - qu'une maison mal isolée brûlant directement du fuel dans une chaudière... Mis à part les fanatiques qui cultivent leur foi en récitant chaque matin, avant de se laver les dents avec une brosse électrique, l'évangile selon St Marcel, il n'est pas un être humain, même pro-nucléaire, qui croit encore à de telles fadaïses.

(1) Source des citations : EDF, Direction Générale, Service d'Etude et de Promotion de l'Action Commerciale. « La substitution progressive de l'électricité aux combustibles traditionnels dans les différents secteurs de l'industrie française », janvier 76.

Comment vendre du « tout électrique » ?

« D'abord une considération de bon sens : s'il est vrai que l'électricité nucléaire n'est rentable pour le chauffage des locaux que si le prix du baril de pétrole dépasse 35 dollars (2), au lieu de 11 actuellement, comment se ferait-il que cette application de l'électricité se développe aussi rapidement ? Et qu'elle ait déjà commencé à le faire quand le fuel était encore à 2 dollars ? » (Marcel Boiteux, « EDF a longuement étudié le programme électronucléaire », le Monde, 11/6/75).

Nous allons voir ci-dessous quelques explications « commerciales » à ce phénomène curieux. Cependant, rassurez-vous, les Français ne sont pas aussi cons que le laisse entendre Marcel, même ceux qui se sont équipés en « tout-électrique » alors que le fuel était à 2 dollars le baril. En effet l'I.E.J.E. (Institut économique et juridique de l'énergie), n'incluait pas les taxes dans ses estimations, qui ne concernent que des prix de revient de l'énergie. En d'autres termes, jamais le particulier n'a payé son baril de pétrole à 2 dollars. Avant la crise de 73 le baril de fuel distribué coûtait en effet 6 ou 7 dollars.

Or actuellement encore, malgré tous les mensonges colportés çà et là dans les revues « vendues » à l'EDF, l'expérience montre que le chauffage au fuel reste meilleur marché que le tout-électrique, toutes choses étant égales par ailleurs.

A cet effet j'ai pratiqué, juste après la hausse du prix de l'électricité de mars 76, une étude comparative entre le coût du « tout-électrique » et celui du fuel pour le chauffage domestique. Cette étude est parue dans le n° 20 du « Courrier de la Baleine », journal des Amis de la Terre, sous le titre « Tout électrique ou la ruine du propriétaire » (ce numéro est épuisé, pas la peine d'écrire pour le réclamer !). Il y est démontré que le prix de l'énergie « tout-électrique » est dans un rapport 4 à 3 avec celui du fuel, + électricité et gaz pour les usages spécifiques (éclairage, moteurs, cuisine), compte tenu de l'amortissement des installations de chauffage.

Bien mieux, dès novembre 73, la revue des consommateurs « Que Choisir ? » mettait en garde les particuliers à propos des procédés commerciaux douteux du Service Public et du véritable « racket » qui se dissimulait derrière les tarifs dégressifs accordés aux gros consommateurs d'électricité.

EDF se garde bien, en effet, de mentionner dans ses dépliants publicitaires destinés à aguicher le

client que l'abonnement de base pour un logement « tout-électrique » est (aux nouveaux tarifs de mars 76) de quelques 1200 F par an. Somme qui à elle seule représente 60 à 80 % du prix du fuel consommé dans une maison similaire !

Je vois déjà les « modérés » lever les yeux aux ciel en disant que nous autres voyons le mal partout et que l'EDF a tout simplement voulu simplifier son information, la rendre compréhensible et qu'à cet effet il lui était impossible, comme un service public devrait effectivement le faire, de mettre entre les mains de chacun toutes les données chiffrées nécessaires au choix.

Eh bien ! Les « modérés » auront encore une fois tort de faire confiance aux idées reçues : EDF n'est pas un service public, c'est un trust de l'énergie qui se développe selon la logique du complexe de puissance. Son étiquette « nationalisée » lui assure la plus confortable des impunités puisque EDF c'est donc l'Etat ou mieux, dans ce domaine de l'énergie et dans d'autres encore, l'Etat c'est EDF.

Les consignes de gaspillage à tout prix s'étendent aussi au secteur privé et n'importe quel agent de la distribution est conditionné dans ce sens. En voici un exemple éloquent, sous forme d'extraits du « CUR OR B C... » n° 7, Bulletin d'Information Commerciale du Centre de Distribution de Melun, en date de mars 76. (L'infantile en-tête est made in EDF). Il est entièrement consacré au « Champ d'Action Domestique du C.D.M. Melun 1968-1975 ». On croirait lire un reportage « sportif » sur une épreuve pour professionnels !

Il y est rappelé que le « poids de l'activité commerciale dans les recettes du Centre est prédominant, puisque c'est là que le développement des ventes atteint le pourcentage le plus important et dans des proportions (3) supérieures de plusieurs points à celles de tous les autres Centres de la D.R. Ile de France ».

On y apprend également que c'est le résultat d'une sage prévoyance et d'efforts soutenus puisque le chef du Centre confirmait à ses troupes dans une note en date du 31 août 70, « les enseignements théoriques évoqués en particulier au Centre de Perfectionnement Commercial d'EDF-GDF, où l'on affirmait dès 1960 que le développement des ventes était le principal facteur de redressement des résultats financiers de nos Etablissements ».

Aussi, bien que la Seine et Marne soit un département en plein essor démographique, lequel pourrait à lui seul assurer une forte croissance au CDM, on demande expressément

aux agents de « ne pas pour autant se contenter du développement des consommations, quelque peu induit, obligé en raison de la progression démographique, mais bel et bien rechercher, en plus, au delà, la survente la plus élevée possible (...) parce que l'amélioration des résultats financiers du C.D. Melun, (...), dépend en fait, pour la plus grande part, d'une effective percée des surventes ».

La conclusion mérite une citation : « Le rythme d'affaires nouvelles du C.D. Melun est le plus élevé qui puisse se trouver en France. Il est celui de la région parisienne, mais de la partie la plus dynamique de la Région Parisienne ».

Faut-il ajouter que ces « surventes » sont grandement favorisées par la construction des villes nouvelles, où la majeure partie des lotissements est dotée contractuellement du « tout-électrique » ? Doit-on s'indigner du fait que les consignes d'économie d'énergie de l'Agence pour les économies d'énergie, laquelle condamne formellement le chauffage électrique par résistances, sont à l'évidence objets de risée ?

« L'essor du chauffage électrique -

Mises en service :	pavillons tout électrique.
1971	75
1972	124
1973	392
1974	570
1975	912

Au résultat de 75, s'ajoutent 503 logements tout-électriques mis en service dans le collectif.

Cette frénésie compulsive n'est pas « naturelle ». Les courbes ne croisent pas du fait d'une logique interne. Il y a une institution s'appelant EDF qui croit avoir la chance « historique » de pouvoir satisfaire ce penchant propre à presque toutes les institutions, la mégalomanie. Dans mégalomanie il y a « manie » qui signifie folie. Une institution mégalomane, surtout aussi bureaucratique que l'est EDF, laisse partout traîner des preuves de sa folie. Nous en avons rassemblé quelques-unes qui éclairent crûment la prétendue loi du doublement décennal. Qu'on en fasse le meilleur usage !

Y.L.
(2) estimation de l'IEJE, « Alternatives au nucléaire », Presses Universitaires de Grenoble.

(3) c'est EDF qui souligne.

LES PHOQUES PEUVENT GREVER

Bardot, notre star au grand cœur, est rentrée piteuse de son excursion sur la banquise. Elle en a sûrement lourd sur la patate, comme tout le monde. Cette année encore, le massacre s'est déroulé tranquillement. Les chasseurs ont dit à Bardot qu'elle se trompait de combat, qu'il y a plus important : il y a des hommes, figurez-vous, qui sont assassinés, torturés. Et lundi, dans *Libération*, on apprenait que *La Cause*, le journal des étudiants libanais, s'indignait que toute la France s'émauve sur le sort des bébés-phoques quand des centaines d'enfants libanais ne laissent qu'une indifférence absolue. Bien sûr. Il est quand même dommage qu'on en soit encore là : toutes les luttes contre la bêtise et la cruauté se rejoignent, et ce n'est pas parce que Bardot veut faire cesser une des nombreuses tueries qui ensanglantent la planète que les autres oublieront pour autant tous les combats qui se mènent et tous ceux qui restent à mener.

UNE FEMME STOPPE UNE CENTRALE

Une femme seule a réussi à obtenir un arrêt de la construction de la centrale nucléaire de Mulheim-Kärliche, située entre Bonn et Coblenze.

Dans une décision judiciaire d'urgence, à la suite d'une plainte portée par Helga Vowinkel contre le ministère de l'économie du Rhin et Palatinat, le tribunal administratif de Coblenze a ordonné l'arrêt partiel des constructions en cours. Cet arrêt concerne le réacteur même, les tours de refroidissement, les containers de sécurité et plusieurs autres bâtiments.

Une des raisons de cet arrêt est que le ministre Holkenbrink (chrétien-démocrate) avait donné l'autorisation de mise en travaux de la centrale sans aucune décision formelle. Une autre raison est que la RWE (société d'électricité de Rhénanie et Westphalie) avait l'intention de changer l'emplacement de certains bâtiments, pour « garantir une meilleure sécurité » comme ils disent.

L'AMÉRIQUE ABANDONNE LE SURGÉNÉRATEUR

Le président Carter a tranché : « le réacteur surgénérateur à métal liquide représente un risque potentiel pour la sécurité ». Cette déclaration équivaut à un abandon de fait par les Etats-Unis de la filière rapide. Le réacteur de Clinch River ne sera pas construit. Depuis 1972 il avait accumulé les retards. La France est désormais le seul pays occidental à s'entêter sur la voie des surgénérateurs de grande puissance.

Meeting-Gala: l'un chante et l'autre pas

EPINAY SUR SEINE

Une soirée débat sur l'abolition de la peine de mort avec la projection du film: "Devant la peine de mort" aura lieu le mercredi 23 mars, à 20h30 M.J.C. d'Orgemont à Epinay.



à la Mutualité
samedi 26 Mars
• 20^h30 •

GRAND gala Gueule Ouverte à la Mutualité contre la peine de mort. Une fête avec une tête de décapité en toile de fond. En noir et blanc. Le rouge, vous l'ajouterez vous-même.

On va causer, discuter; des convaincus que la peine de mort n'est pas digne d'une justice humaine expliqueront leur point de vue à des convaincus que la justice n'existe pas. Entre deux débats, on écouterait de la musique. Ça aide à faire passer le message et ça fait venir les gens.

Yvan Dautin et Guy Bedos. Pourquoi ces deux-là? Parce qu'on se connaît et qu'ils ont dit oui tout de suite. Oui, ils sont contre la peine de mort. Oui, ils viendront gratuitement puisque c'est pour la bonne cause.

Dautin m'a très bien expliqué comme c'est ambigu de chanter à l'œil. Ça se pratique beaucoup à gauche. On fait appel à la bonne et à la mauvaise conscience du chanteur qu'on sait être plus ou moins engagé. On ne le paie pas pour pouvoir bien souvent payer correctement la vedette qu'on a fait venir pour attirer la foule. D'un autre

côté, ça permet aux jeunes de se faire connaître. De toute façon, c'est la loi de la jungle, dans ce métier comme ailleurs. On reproduit l'échelle des salaires classique. « C'est un peu le même rapport de forces que chez les émigrés, même si nos salaires sont plus élevés. On est des marginaux comme eux, mais bien sûr, on a choisi, on est pas des victimes. Aucun ouvrier n'accepterait nos contrats de travail... »

Dautin écrit et chante ses chansons. « Bien sûr, toute chanson a une idéologie mais je crois pas beaucoup à l'efficacité révolutionnaire d'une chanson. Chanter c'est un spectacle et je préfère le faire dans une salle faite pour ça. Pour être efficace, faut être spectaculaire. Le spectacle, c'est un art de la manipulation mais ça n'engage pas à grand chose, pas comme les clowns de la politique. Je crois à l'entrisme. Tu vois, Bob Dylan a fait énormément contre la guerre du Viet-Nam, c'est lui qui a fait libérer Hurricane, tout ça avec l'appui de sa maison de disques. Laquelle était affiliée à une fabrique de bombes par ailleurs. Bien sûr on va crier à la récupération. Mais ça ne veut rien dire,

récupéré, on l'est toujours à un moment ou un autre par n'importe qui. Moi je chante, c'est d'abord pour faire passer un bon moment aux gens qui sont venus ».

Bedos dit à peu près la même chose. Lui, il ne chante pas, il cause. Il fait le journal des années 70. Son journal. Avec le racisme, l'armée, le féminisme, la pollution à la une.

Comédien engagé, Bedos? Gaffeuse comme pas permis, je lui pose la question à la fin de son spectacle, la réponse fuse:

« Parler de mon engagement après ces deux heures sur scène, ce serait sous-titrer un film français en belge, non? »

D'accord, mais ton public a évolué depuis dix ans, en même temps que toi...

« Il y a dix ans, je jouais avec Sophie (Daumier) pour le public qui venait s'encanailler dans les cabarets de la rive gauche. Mon public, maintenant, c'est les convaincus qui fréquentent les chapelles des cafés-théâtres, oui... c'est quand même l'élite intellectuelle. Le jean a remplacé le vison, nouveau déguisement. En Algérie, je peux pas jouer, les gens comprennent pas. Macias y chante lui.

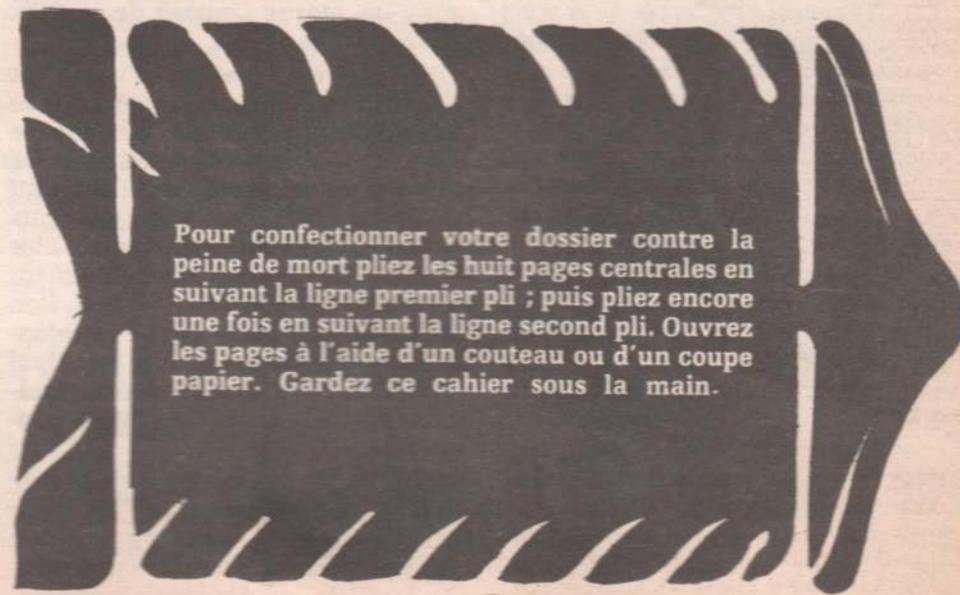
Je suis bateleur, dans la tradition, un peu comme Molière. Je plais et je déplaît, mais je donne aux gens une chronique de leur vie qu'ils ne lisent pas dans les journaux habituels ».

Je vais pas tout vous raconter mais vous ne perdrez pas votre temps en écoutant Bedos et Dautin.

Pour la partie « meeting », Serge Livrozet du CAP, Maîtres Leclerc et C. Piat, Françoise d'Eaubonne et un psychiatre, prendront la parole.

Tachez d'être très très nombreux à les soutenir à la Mutualité le samedi 26 mars à 20 heures très précises et amenez du monde.

Danielle



Pour confectionner votre dossier contre la peine de mort pliez les huit pages centrales en suivant la ligne premier pli; puis pliez encore une fois en suivant la ligne second pli. Ouvrez les pages à l'aide d'un couteau ou d'un coupe papier. Gardez ce cahier sous la main.

CHRONIQUE DU TERRAIN VAGUE

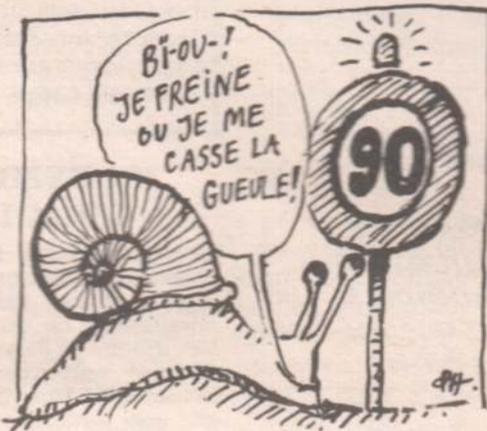
Une gueule de porte de prison :
celle de ce Changement
où nous sommes automatiquement
verrouillés

Le Changement dont On parle n'est pas n'importe lequel : c'est le changement pour le changement. La devise de l'époque (qui commence tout juste à changer) c'est faire n'importe quoi, n'importe où n'importe comment, de plus en plus gros, de plus en plus vite pour la gloire et pour le fric.

CELA se dit aussi pour le Peuple et pour la France. Vous envisagez une Marina de 5 000 lits ? - Pourquoi pas dix mille, c'est deux fois plus beau. C'est aussi con que cela, le changement purement quantitatif. Cette mystique du Changement est d'ailleurs la réplique exacte de l'immutabilité millénaire dans les sociétés d'hier, où l'on bâtissait déjà en son honneur des Pyramides (voir le centre Chéops à Gizeh). Et comme l'accélérateur engendre le frein, l'un et l'autre se répondent dans le même duo. Le réactionnaire réplique au progressiste ; mais le plus souvent ce qui caractérise l'homme et la société du Changement, c'est la réunion des deux.

Rien de tel qu'être en voyage pour rêver d'arrivée - ou vice versa : l'homme du Changement, c'est celui qui prend l'avion pour jeter un pleur sur le dernier Indien. Et c'est l'homme qu'écrase la paix qui rêve du grand chambard (voir la mobilisation, ce départ). Mais une fois là, vivement mes pantoufles ! La dialectique du mouvement et de la résistance est la base de notre système politique. Que ferait la Droite sans la Gauche, ou la Gauche sans la Droite ? Malheureusement aujourd'hui à une Droite qui n'est plus conservatrice s'oppose une Gauche qui ne révolutionne rien, si ce n'est qu'elle rénove l'Etat. C'est pourquoi le Changement ne change guère.

Ce Changement doté d'une majuscule n'a pas plus de valeur que la Stabilité. Vous m'annoncez que j'ai le cancer : quel changement ! Le vrai problème est donc de savoir duquel il s'agit. Le Changement n'existe pas, il camoufle celui-ci que nous vivons à chaque heure. Quel est son sens ? Où va-t-il et quel est son moteur, et quelle est sa nature ? Bon ou mauvais, m'est-il imposé ou l'ai-je choisi ? Par quelles voies et à quel rythme s'opère-t-il ? Car tout changement pour augmenter le gain entraîne des coûts qui seront d'autant plus élevés que sa brutalité n'aura pas permis de les calculer ; ce



qui est le cas du nôtre, avec ses mécaniques aux bras bien plus forts que notre petit cerveau. Donc la propagande ou la publicité se chargeant de célébrer le bénéfique, voyons sommairement quelle est la mode.

LA première victime du Changement (dites Développement) exponentiel, c'est la Nature. Les zéloteurs du Changement en ont longtemps parlé comme s'il s'opérait dans le vide, alors qu'il se fait sur terre et dans l'homme. Le changement accéléré est contraire à la nature. Certes, celle-ci n'est pas immobile, elle ne tourne pas en rond comme se le figurent certains mystiques, et au cours de sa longue existence elle a changé, autrement que la transformant nos petites agitations : c'est ainsi que partie d'à peu près zéro elle a inventé la vie et la liberté de l'homme, qui pourrait bien être celle du suicide. Mais ce changement, s'il procède parfois par sauts, s'accomplit en général à son rythme, autrement majestueux que nos agitations hystériques. Et qui prétend le forcer n'aboutit qu'à détruire.

Si vous produisez un arbre en dix ans ou du coquelet en un mois, vous ne produirez pas du bois ou du poulet mais de la merde. Et ce sera bien pis si vous prétendez forcer la poussée d'un homme ou d'une ville. Je ne reprendrai pas en détail une critique de la destruction de la nature par le Changement, passée dans le domaine public, je me contenterai d'insister sur deux de ses principaux coûts : la destruction du paysage et le gaspillage entraîné par le mouvement perpétuel des échanges et des transports.

Le paysage, naturel et humain, autant que d'un mouvement, est le fruit d'une lenteur et d'un équilibre ; son harmonie n'en est que la traduction visuelle.

Or le changement qui prétend bâtir commence par démolir, et à peine commence-t-il à édifier qu'il faut abattre ce qui prenait forme. Son paysage c'est le chantier, le terrain vague où n'ont jamais poussé ni les arbres ni les hommes. C'est la phase du chaos qui précède toute création, domaine du vide rempli de toutes sortes de bruits ou de déchets inutilisables et encombrants.

Toute entreprise naturelle ou humaine engendre ses résidus, mais ils sont d'autant plus considérables que le mouvement est rapide. Quand la vitesse s'accélère, le frottement, le gaspillage augmente ; et plus on prétend aller vite plus il faut dépenser d'énergie pour un bénéfice de plus en plus petit. A la limite on dépensera une somme absolue d'énergie pour ne pas bouger. Une société basée sur l'échange et les transports planétaires accélérés est condamnée à gaspiller pour rien l'espace-temps terrestre. Il faudra bien qu'à un moment où l'autre elle s'arrête et admette un minimum de production et de vie locale.

MAIS la plus proche victime du Changement en soi c'est l'homme, qui est à la fois nature et surnature. L'homme est nature vivante : sans cesse le changement nous oblige à rappeler ce genre de truisme oublié. Si son corps exige de l'air et du mouvement point trop n'en faut, et l'on peut en dire autant de son esprit. Si l'immobilité l'écrase, il n'en redoute pas moins la part d'incertitude et d'insécurité qu'entraîne tout changement. Et celui-ci risque par un choc en retour d'exaspérer la nécessité et le besoin de sécurité politique, financière ou morale : la Sécurité Sociale devient une institution nécessaire quand le changement perpétuel empêche la plupart des individus d'assurer leur sécurité personnelle.

Certes l'homme n'est pas un simple végétal, pourtant il n'est un heureux que s'il peut souffler de temps à autres et s'enraciner quelque peu dans l'espace et le temps. Le plus doux des changements comporte une période de rodage, qui ne s'exerce pas seulement dans ce cas sur du métal, mais dans de la chair ou de l'esprit vivants, ce qui implique tant soit peu de gêne ou d'angoisse : un pantalon neuf n'est agréable que lorsqu'il commence à devenir vieux. Et s'il faut un chantier pour édifier sa maison, ce qui est une entreprise passionnante, il est non

moins vrai qu'on n'habite pas un chantier, et seule l'espérance qu'il aura un terme nous le fait supporter.

Toute vie s'enracine tant soit peu dans l'espace et le temps, et la mobilité sociale déracine sans arrêt. Quel technocrate a fait les comptes de la somme de souffrances et d'angoisse de ceux que l'on arrache à leur maison et à leur patrie ? Volem viure al país... Sans doute est-ce là ce qui alimente une fois de plus le rêve d'un établissement dans une vraie maison enracinée quelque part. Et déracinés de l'espace, nous le sommes du temps, tout le monde aujourd'hui est condamné à se réveiller au terme de sa vie dans un Autre Monde. Ce qui explique la querelle ou l'incommunicabilité des générations ; mais si le Changement continue, à ce rythme, tout jeune, de plus en plus tôt, deviendra ce vieux schnock qui se réveille sur la Lune.

Mais ce ne sont pas seulement les générations, c'est l'individu que le changement empêche de communiquer avec lui-même. Car on ne peut voir clair dans sa vie et la créer que si l'on a un minimum de repères qui ne bougent pas. Or le changement accéléré ne change pas seulement la longueur des tifs ou des robes, il bouleverse sans arrêt les valeurs morales et politiques ; la vérité d'hier devient l'erreur d'aujourd'hui : qu'importe si l'on en tire profit - cette ultime valeur ! Mais ce genre de renversement brutal en fonction de la conjoncture économique-politique ou militaire ne peut s'opérer que s'il reste inconscient : on ne s'adapte bien que si l'on perd la mémoire du passé. Il n'y a donc plus transformation du même, comparaison critique d'hier et d'aujourd'hui, on passe de l'un à l'autre qui est son exact contraire, et c'est tout. Ainsi M. Mansholt passe du Plan de Développement à l'Ecologie comme d'autres de Pétain à de Gaulle ou de Staline à sa critique, sans qu'il y ait relation de cause à effet et débat ; le passage est une boîte noire, une petite mort d'où renaît un autre individu. Mais cette discontinuité rompt le lien avec l'avenir ; il n'y a plus continuité, évolution du même, à plus forte raison de projet d'avenir : de progrès pourrait-on dire. L'histoire de l'individu ou celle de la société se termine, il n'y a plus que l'instant, puis un autre instant... On comprend qu'à la mode marxiste de l'Histoire succède sa négation par le structuralisme.

Alors dans tous ces avatars absurdes les uns aux autres, l'homme perd son identité, sa capacité à rester lui-même dans le changement, sans laquelle il ne pourrait changer. Il n'existe plus, seul existe ce cadre implacablement mouvant en dehors duquel il n'y a rien. Le coût le plus grave du Changement, c'est la liberté qui le paye, et l'on peut y ajouter l'égalité et le progrès : ce n'est pas une des valeurs humaines, à commencer par les valeurs de gauche, mais toutes. La boucle est bouclée, le changement n'ayant aucun sens, ne mène nulle part. Dans la prochaine chronique, ayant précisé en quoi il porte atteinte à la liberté de l'homme, nous essayerons de montrer comment avec un minimum de points d'appui, elle peut soulever la terre.

Bernard Charbonneau

CONTRE LE RETRAITEMENT NUCLEAIRE

Les Amis de la Terre français et britanniques, la N.R.D.C. (National Research Defense Council) et l'Union of Concerned Scientists ont déposé le 9 mars 1977 une pétition auprès du gouvernement des Etats-Unis, demandant que les autorisations données par l'administration Ford à l'Espagne, au Japon et à la Suisse de faire retraiter leurs combustibles nucléaires usés en France et en Grande-Bretagne soient annulées.

Dans cette pétition remise à l'E.R.D.A. (Energy Research and Development Administration), les groupes cités insistent sur les dangers de prolifération d'armement nucléaire, de terrorisme, ainsi que sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement qui accompagnent le retraitement de ces combustibles à La Hague (France) et à Windscale (Grande-Bretagne).

Eldon Greenberg, avocat représentant les groupes, déclare notamment : « L'apparition d'un commerce de retraitement en Europe occidentale ruine les efforts de contrôle de la dispersion du plutonium. Toute utilisation commerciale du plutonium comporte des risques inacceptables, qu'il soit dispersé ou volé. La place la plus sûre actuellement pour le plutonium est dans les combustibles usés. Les Etats-Unis doivent s'assurer que tous les Etats restreignent le retraitement du plutonium. La pétition demande à l'E.R.D.A. de refuser le retraitement du combustible nucléaire d'origine américaine. »

Les pétitionnaires exigent de l'E.R.D.A. que le stockage ou le retraitement des combustibles ne soit permis que dans le cadre d'installations contrôlées efficacement au niveau international. Ceci est d'autant plus urgent que des combustibles provenant de Suisse ont déjà été retraités à La Hague en juillet 1976 et que d'autres devraient l'être prochainement pour alimenter en plutonium un surgénérateur prototype de 2 000 MWe en Allemagne Fédérale à Kalkar.

De plus, il est inacceptable que les décisions de l'E.R.D.A. aient été prises jusqu'à présent dans le secret. Nous demandons que soient considérés publiquement à l'occasion de larges débats les risques liés à la santé, à la prolifération et à l'environnement.

les Amis de la Terre,
117, avenue de Choisy, 75013 Paris.

UNE LEZARDE DE PLUS A BIBLIS

Durant une inspection à la centrale nucléaire « Biblis A », les techniciens ont localisé une défectuosité (une de plus, parmi une dizaine d'autres plus anciennes) : une fêlure dans une cuve de pression du circuit primaire de refroidissement.

Le ministère de l'Intérieur a certifié que les réparations ont été faites. Le circuit primaire appartient à l'un des éléments les plus sensibles dans un réacteur du type Biblis. Il conduit une eau de 320 degrés à travers les éléments fissiles. Une soudaine défaillance de ce circuit représente un « accident de premier degré ». Des vis et des boulons qui se sont détachés des soupapes ont également été trouvés dans ce même circuit lors d'inspections ultérieures.

PROCES-PRETEXTE CONTRE « QUE CHOISIR ? »

Le Tribunal de Commerce de Paris a condamné l'Union fédérale des consommateurs « Que Choisir ? » à verser 310 000 F (31 millions anciens) de dommages et intérêts à Arthur Martin. Motif : une erreur d'addition sur la contenance d'un réfrigérateur Arthur Martin dans le numéro 82 de décembre 1973 de « Que Choisir ? ». Cette erreur a été reconnue par l'U.F.C. dans un rectificatif publié dans le numéro

mum à cette condamnation en imposant la publication du jugement dans cinq quotidiens. Au delà de la réparation d'une erreur, on cherche à porter le discrédit sur l'ensemble des travaux de recherche et d'information de l'U.F.C.

L'Union fédérale des consommateurs a demandé à la Cour de cassation de reconnaître l'incompétence du Tribunal de Commerce et à être jugée par un tribu-

Au secours!

Ce n'est pas de la pleurnicherie gratuite, croyez-le bien : nous sommes dans une mouise plus que noire. Cette fois, on ne s'en sort vraiment plus.

Une seule solution pour nous sauver, toujours la même et qui nous évite d'avoir recours à toute forme de charité : abonnez-vous, réabonnez-vous régulièrement. Si vous tenez à ce que le seul hebdomadaire d'écologie politique existant survive, tout de suite un chèque !

*abonnement d'un an 180F
(Soutien, 200F et plus...)*

84. Elle ne modifiait pas les résultats du test, dans lequel le frigo en question était quand même un second « meilleur choix ».

La société Arthur Martin, qui ne peut justifier d'aucune préjudice, a néanmoins décidé de poursuivre l'U.F.C. C'est un procès-prétexte. Pour la première fois, un conflit qui oppose une association de consommateurs à un producteur est jugé par un Tribunal de Commerce, c'est-à-dire par des représentants des fabricants et des commerçants. Le montant de la condamnation marque la volonté d'atteindre l'U.F.C., association sans capital et sans but lucratif, dans son existence même. Et immédiatement : la décision est dite exécutoire.

Les producteurs cherchent à donner une retentissement maxi-

mal civil. Elle demande à la Cour d'appel de surseoir à l'exécution de ce jugement. D'autre part elle lance une campagne nationale d'adhésions et d'abonnements à « Que Choisir ? ». L'expression libre et indépendante des consommateurs ne doit pas être étouffée. Tous les lecteurs de la G.O. se doivent de soutenir l'U.F.C. « Que Choisir ? ».

L.S.

« Que Choisir ? » est en vente chaque mois dans les kiosques (5 F le numéro). Au sommaire du numéro de mars : un test sur les cafés, le guide du petit électro-ménager, des conseils de diététique. « Que Choisir ? » prépare actuellement un numéro spécial contradictoire sur le nucléaire, avec l'EDF d'une part, le Groupement des scientifiques, la CFDT et les Amis de la Terre d'autre part. On peut aussi s'abonner à « Que Choisir ? » : 51 F pour 11 numéros. Mandant, chèque bancaire ou virement postal (3 volets) à l'ordre de l'U.F.C. Que Choisir ?, 7, rue Léonce Reynaud, 75781 Cedex 16.

RECOURS EN JUSTICE CONTRE LE NUCLEAIRE

La Fédération française des sociétés de protection de la nature (1) vient d'engager une série de recours devant les tribunaux administratifs contre des projets de centrales nucléaires. L'obligation légale d'appliquer l'enquête d'impact écologique n'a pas été respectée pour Chinon 4, Fessenheim 1 et 2, Paluel 1, Creys Malville, le Blayais, Tricastin 1, 2, 3, 4, St Laurent des Eaux 3, 4, Bugey 2, 3, 4, 5, Dampierre en Burly 1, 2, 3, 4, 5, Gravelines 1, 2, 3, 4 et Le Pellerin. C'est aussi à tort que le Haut comité de l'environnement n'a pas été consulté. Selon M^e Christian Huglo, avocat de la F.F.S.P.N., la décision de construire chacune des centrales précitées est entachée de nullité. Ce sera au Tribunal administratif de chaque région de trancher.

(1) 57, rue Cuvier, 75005 Paris.

UN DEPOT DE COMBUSTIBLES IRRADIES EN BASSE-SAXE ?

Le gouvernement fédéral projette d'installer un dépôt central et une usine de retraitement de combustibles irradiés en Basse-Saxe. Comme emplacements possibles, les autorités ont cité, pour leurs mines de sel souterraines, les régions de Lichtermoor près de Nienburg, Unterlüb près de Celle et Aschendorf dans l'Emsland.

Les habitants des trois régions se sont groupés en comités de défense, ont organisé des manifestations, des discussions, etc., avec à chaque fois, plusieurs centaines de participants.

L'Etat, qui protège les intérêts de l'industrie atomique, a déjà pris des mesures préventives à l'encontre des habitants. La police a organisé, elle aussi, des manœuvres de grand style, qui vont de la lutte contre des manifestations, jusqu'aux interventions en cas d'occupation de chantiers. La KEWA (société de retraitement des combustibles irradiés) essaie de mettre les paysans de son côté, en leur offrant jusqu'à 28 000 DM (56 000 F) l'hectare de leur terrain. Les autorités régionales et les représentants des communes ne chôment pas non plus : ils organisent, entre autres, des « portes ouvertes » à Asse II (près de Wolfenbüttel,

Basse-Saxe) le premier dépôt de déchets atomiques, pour montrer aux visiteurs que leurs ordures sont tout à fait inoffensives. Seulement on « oublie » de leur dire que Asse II ne contient que des déchets de moyenne ou de basse radioactivité, que le dépôt central sera dix fois plus grand et qu'il contiendra du plutonium.

Mais la population ne s'est pas laissée acheter, tout au contraire :

- à Aschendorf, les paysans ont creusé des fossés autour du chantier prévu, pour empêcher que les machines de forage ne soient mises en place.
- à Lichtermoor le chantier a été occupé. Une manif a empêché les géomètres de faire les mesurages, malgré la présence massive des forces de l'ordre. Entre temps, les manifestants ont installé un camp avec un stand d'information. De cette sorte, le terrain est continuellement surveillé.

- le 8 août 76, le comité de défense de Unterlüb a organisé une manif d'information. Il a rassemblé plus de 15 000 signatures. Un champ a été également mis à leur disposition pour construire un stand d'information ouvert en permanence, qui facilite la surveillance du chantier.

UN TORTIONNAIRE A L'INSTITUT

L'Académie des Sciences vient d'élire le professeur Michel Jovet, directeur des laboratoires de pathologie générale associé au CNRS, à Lyon. Jovet est tristement célèbre pour l'expérience qu'il répète depuis des années ; celle du chat dans la piscine. Le chat, placé sur un flotteur, tombe à l'eau dès qu'il s'endort profondément : il est donc condamné à l'insomnie forcée. Ajoutons que le professeur Jovet bénéficie des crédits de l'armée (DRME)...

LE TEMPS DES BERETS BLANCS

Le fort d'Aiton en Savoie, le célèbre bagne militaire, qu'une campagne d'opinion avait réussi à fermer il y a quelques années, vient d'ouvrir à nouveau ses portes.

VOILA une nouvelle qui va ravir certaines « fortes têtes ». Celles-là même que l'on coiffait jadis d'un béret blanc afin que des chiens, spécialement dressés, les surveillent de plus près. A l'époque, chargé ou non, le « béret blanc » ne devait se déplacer qu'en courant. Je ne sais pas s'il en est ainsi aujourd'hui, mais la simple réouverture de ce fort est un signe avant-coureur.

Officiellement, c'est parce qu'un régiment de chasseurs alpins stationné à Bourg Saint Maurice « manquait de place » qu'une de ses compagnies de combat est venue s'installer à Aiton. Heureux bidasses qui bénéficient d'un accueil des plus réussis : barbelés, murs gris, froids et humides, moyens de communication avec l'extérieur quasiment nuls.

Lorsqu'ils ont le bonheur de bénéficier d'une permission de sortie, il leur faut appeler un taxi qui les conduira jusqu'à la gare de Saint Pierre d'Albigny, à quinze kilomètres de là, pour la modique somme de quarante francs. Bref, du classique.

Ce qui l'est tout de même moins, c'est ce qui suit. Lorsque le nouveau chef de corps s'est installé à la tête du régiment cantonné à Bourg Saint Maurice, il a décidé de fermer les locaux disciplinaires. « Les arrêts de rigueur se feront désormais dans les chambres », s'est-il exclamé dans une généreuse envolée.

« Pure démagogie », répondent aujourd'hui les bidasses. « A chaque fois qu'un type est condamné à soixante jours, on l'expédie à Aiton ».

Car dans la forteresse existent toujours les célèbres cellules disciplinaires. Ces locaux offrent le réel avantage d'être situés au sommet du fort, complètement à l'écart. Aucune communication n'est dès lors possible, en particulier avec la garde. Ce qui fait qu'un accident banal, voire un malaise passager, prennent des allures de catastrophe.

Le puni ne voit en effet personne entre l'heure du petit déjeuner servi à 6 h 30 et celle du repas de

midi. Quant au souper, il se fait le plus souvent à la lueur d'une bougie pour la bonne et simple raison que l'électricité n'a jamais été installée.

Bien entendu, les conditions de détention sont épouvantables. Les cellules, minuscules, ne disposent même pas de tinettes et ne sont chauffées, pendant l'hiver, qu'une seule heure par jour. Le personnel d'encadrement est, cela va sans dire, particulièrement gratiné. En fait, il s'agit de celui-là même qui officiait à l'heureuse époque des « bérets blancs ».

Exemple de dialogue recueilli par un appelé :

- L'adjudant : « Soldat, vous peindrez mon bureau en rouge et noir cet après-midi. »

- Le bidasse : « Oui, mon adjudant. »

- L'adjudant : « N'oubliez pas, hein ! Rouge et noir, ce sont les couleurs des Waffen SS. » Certaines mauvaises langues prétendent d'ailleurs que l'adjudant et le sergent chef se saluent à l'hitlérienne.

Dernièrement, deux tentatives de suicide ont eu lieu dans l'enceinte du fort : l'une par sectionnement des veines du poignet, l'autre par absorption de somnifères.

Par on ne sait quel miracle, les deux soldats purent être sauvés à temps. Une fois hors de danger, et afin « de les calmer », ils furent ligotés aux poignets, aux bras et aux pieds. Curieux traitement pour des convalescents !

D'ailleurs, tout ce qui touche de près ou de loin à la médecine prend, à Aiton, des allures de

mascarade. Chaque mardi matin a lieu, après le rapport, le rassemblement pour la visite médicale. Mais ne verra pas le médecin qui le désire. L'adjudant fait préalablement son diagnostic personnel : « Toi, tire au flanc, tu vas très bien comme ça. Toi, femmelette, ouste. Et toi, pédé, tu vas me foutre le camp d'ici vite fait... » Récemment, un appelé est resté trois semaines sans soins, alors qu'il avait le poignet cassé, parce que l'adjudant Borrivant avait refusé qu'il consulte le médecin. Comme ce dernier s'étonnait tout de même un peu, il lui fut répondu que « le soldat T. n'avait pas voulu voir le médecin plus tôt ».

D'ailleurs, mieux vaut être réellement malade lorsqu'on demande à être examiné par le docteur militaire de Chambéry. Car si l'on revient avec un simple « VU », c'est le motif à tous les coups et les ennuis à très brève échéance. Mais quels crimes ont donc commis les détenus du fort d'Aiton pour être traités de la sorte ?

« On trouve là tous ceux qui la ramènent un peu trop », m'a dit Jacques, qui vient de faire un petit séjour dans ce lieu merveilleux. « Les gars qui ont un peu trop laissé libre cours à leurs idées, des types qui crapahutent mal, ceux qui ont des antécédents... »

Chez les habitants du village, situé à quelques centaines de mètres en contrebas, on s'imagine déjà que le temps des « bérets blancs » est revenu. Avec pareille racaille, ce ne serait que justice.

J.L.S.



PARIS

La prochaine rencontre nationale des groupes « désobéissance civile » se déroulera ce week-end dans la région parisienne.

Au programme :
 * renvois de livrets militaires et refus d'impôt
 * 3% Larzac.

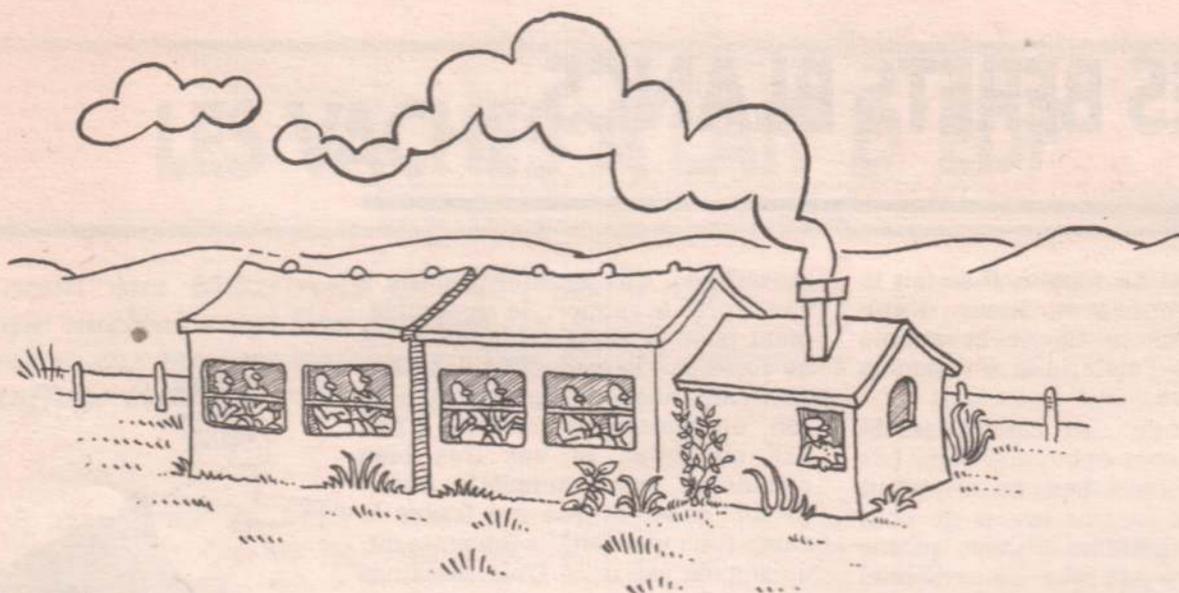
Le samedi soir, comme à Besançon, rencontre avec d'autres groupes (15% EDF...)

Dimanche matin, les avocats du Mouvement d'Action Judiciaire vous diront tout sur les risques encourus.

Adresse :
 16 rue P. Aubry
 94120
 Fontenay sous bois
 Téléphone 87505 07



SUR LE TERRAIN



lutte anti-nucléaire

CLERMONT FERRAND. Le mercredi 23 mars, dans le cadre de la journée nationale contre Super-Phénix, le comité antinucléaire invite tous les Clermontois et Clermontoises à enfourcher leurs vélos, à chausser leurs patins à roulettes, pour une grande balade printanière dans la ville. Rassemblement en début d'après-midi, place de Jaude.

Comité antinucléaire, mouvement écologique clermontois, 3, rue du maréchal Joffre, 63000 Clermont Ferrand.

MINES D'URANIUM. Un permis de recherches de mines d'uranium, et autres métaux radioactifs, dit « permis du Vigan », d'une superficie de 41,1 km² environ vient d'être demandé dans le département du Gard. L'enquête d'utilité publique faisant suite à cette demande aura lieu du 21 mars au 20 avril inclus.

Les communes intéressées sont les suivantes :

Pommiers, Saint Julien la Nef, Aulas. Les observations pourront, soit être consignées sur le registre d'enquête déposé à la préfecture du Gard, soit adressées par lettre recommandée au préfet du Gard, de même pour les oppositions.

Nous vous rappelons qu'il existe une brochure d'une quarantaine de pages sur les exploitations minières en France où vous trouverez de nombreux renseignements sur les pollutions et les conséquences qu'entraînent l'ouverture de ces mines.

Elle est à commander aux Amis de la Terre du Morvan, la Fragneau, Moux, 58230 Montsauche, en joignant 5 F plus le port.

COMMERCY. Projection du film « Condamnés à réussir », suivi d'un débat sur le nucléaire, en vue du lancement de la campagne auto-réduction 15 % EDF, le samedi 26 mars, salle Carcano, à 20 h 30, sur l'initiative du Groupement de Résistance et d'Action Non violente.

RELAIS-ALSACE. Un journal de 34 pages résumant un certain nombre d'actions menées en Alsace, par le Mouvement rural de la Jeunesse chrétienne et le Comité de Sauvegarde de Fessenheim et de la Plaine du Rhin, est disponible au MRJC Alsace, 27, rue des Juifs, 67081 Strasbourg Cedex. UN numéro : 5 F. En introduction figure un texte sur l'énergie nucléaire de François Joseph, ingénieur au centre de calcul du CNRS de Strasbourg.

ALES. Une quinzaine d'information ayant pour thème « Quelle énergie pour demain ? », aura lieu du vendredi 25 mars au jeudi 7 avril. Les 25, 28, 30 et 31 mars, des réunions de quartiers avec projections de diapositives et débats sont prévues.

Le 1^{er} avril, à 21 h, salle paroissiale Claviers, projection du film « Condamnés à réussir » suivi d'un débat auquel participeront des travailleurs de Marcoule ; le samedi 2 avril : huit heures non stop, avec projection de deux films : « Mets pas tes doigts dans ton nez, ils sont radioactifs » et « Golfech mon amour », des conférences et des débats avec Mariette Gerber et Nadine Plus, deux biologistes, et la participation de représentants de comités de défense de la région. Le soir, les débats seront axés plus précisément sur les énergies alternatives. Des stands librairie, des stands bouffe et de la musique sont prévus au programme. Le jeudi 7 avril à 21 h, au centre culturel, Jean Kergrist et sa centrale baladeuse animeront la soirée. Du 2 avril au 8, une exposition composée de trois grandes parties : utilisation irrationnelle de l'énergie, les énergies alternatives, le nucléaire et ses dangers, sera installée au centre culturel. Cette quinzaine d'informations sur l'énergie est réalisée par les groupes suivants : l'Association pour l'information et le développement et l'épanouissement en Cévennes, le groupe écologique Alès-Cévennes, la CFDT, un groupe Femmes, la LCR, le PSU, le syndicat du cadre de vie, le comité Volem Viure al pais, Vie nouvelle.

HISTOIRE BELGE

APPEL DU COMITÉ DU 26 MARS POUR L'INTERNATIONALISATION DE LA LUTTE ANTINUCLÉAIRE : TOUS À HUYEN BELGIQUE LE SAMEDI 26 MARS À 16H.

OBJECTIF : STOPPER DÉCISION CONCERNANT UNE 3^{ÈME} CENTRALE...

STOP AU NUCLÉAIRE !
(QU'ON SE LE DISE...)

CONTACT : KRISTINE YERNAUX,
141 RUE DE WARNANT
4265 VAUX ET BERSSET

LIMEIL-BREVANNES. Le film « Condamnés à réussir » sera projeté le samedi 26 mars, à 16 h 30, suivi d'un débat. Vous pourrez en même temps profiter d'une exposition sur le nucléaire, tout ceci à la maison des jeunes.

SURESNES. Le vendredi 25 mars, à 20 h 30, au centre de loisirs Léo Lagrange, 43, Bd Henri Sellier : soirée d'information sur l'énergie nucléaire avec la projection du film « Condamnés à réussir » suivi d'un débat. Au début de la soirée, vous pourrez vous restaurer au buffet écologique. Une participation de 10 F vous sera demandée.

L'AGENCE DE PRESSE REHABILITATION ÉCOLOGIQUE vient de publier trois suppléments de l'APRE-hebdo. L'un sur le bilan écologique de la guerre du Vietnam, le deuxième sur un effet mutagène des centrales nucléaires en fonctionnement normal, le troisième reproduit le texte intégral « propositions d'orientations pour l'action d'information nucléaire en 1976 ». Ce texte a été publié dans les N° 135 et 136 de la G.O. Vous pouvez vous procurer ces suppléments, moyennant deux francs l'un, auprès de l'APRE, 12 rue Neuve du Pâtis, 45 200 Montargis.

LE NUCLÉAIRE EN QUESTION. Les Editions entente annoncent la sortie de la deuxième édition, revue, de l'ouvrage de Pierre Samuel : « Le nucléaire en question ». Cet ouvrage a été reconnu par les critiques et le public comme l'un des meilleurs, des plus clairs, et des plus compréhensibles sur le problème posé par l'installation des centrales nucléaires. Prix : 20 F. A la librairie Entente 12, rue Honoré Chevalier, à Paris, vous trouverez de très nombreux livres, documents et revues sur l'écologie.

LE GLOWN ATOMIQUE, Jean Kergrist, sera le samedi 26 mars, à la maison du peuple de Clermont Ferrand, invité par le comité antinucléaire, le dimanche 27 mars, à Saugues, le lundi 28 mars à Langogne, invité par le comité Naussac.

BELGIQUE. Le vendredi 25 mars, veille du grand rassemblement antinucléaire, à Huy aura lieu la projection du film « Condamnés à réussir » à la Maison des Jeunes d'Ottignies, à 20 h.

ABLON SUR SEINE. Le groupe écologique présentera le samedi 26 mars à 20 h 30, le film de la CFDT sur la Hague : « Condamnés à réussir » au « mille club », rue de la Sablière.

URGENT
Des militants du Man-
ont besoin de volontaires
(avec couches et jouets)
pour la garderie samedi
soir à la mutualité...

NARBONNE. L'Association de Sauvegarde du Littoral Audois, créée il y a quelques années pour lutter contre le projet de centrale nucléaire, à Port la Nouvelle, continue ses activités. Localement, des réunions d'information sont organisées et une vigilance accrue contre les procédures administratives, précédant toute mise en place de centrale, est assurée.

Dans tout le pays, l'association reste en contact étroit avec les différents points chauds du nucléaire.

Elle s'intéresse également aux problèmes régionaux avec les comités d'action viticoles, Volem Viure Al Pais, les pêcheurs et les conchyliculteurs, afin de préserver la mer, le littoral et les étangs, en compagnie aussi des agriculteurs qui développent dans la région des expériences d'agriculture biologique.

Pour contacter l'ASLA : Mariette Gerber et Fabienne Delaens, 56, Bd 1848, les Ifs, 11 Narbonne.

anti-militarisme non-violence

LORIENT. Réunion d'information sur l'objection de conscience le mercredi 23 mars, à 20 h 30 à la MJC.

« POUR LE DESARMEMENT UNILATÉRAL DE LA FRANCE ». C'est le titre d'une petite brochure qui vient de faire le groupe de Rhone d'Union Pacifiste. Réclamez-la à B. Lanza, 14 rue Trouvée, 69005 Lyon. Joindre un timbre à 1 F pour une brochure, plusieurs timbres pour plusieurs brochures.

LES PROCES DES ANTIMILITARISTES. Serge Levillayer de Cherbourg et Michel Lebre de Marseille, qui avaient tout deux renvoyé leur livret militaire, ont été condamnés chacun à 500 F d'amende. Plusieurs autres livrets ont été renvoyés à l'occasion du procès de Michel Lebre.

Cinq personnes qui avaient comparu devant le tribunal correctionnel de Valence, le 18 février dernier, ont été condamnés à 300 F d'amende, pour injures à l'armée. Ceci pour avoir affiché une phrase par laquelle l'armée - on peut en sourire ou s'en inquiéter - s'est sentie visée : « Je refuse d'être le complice de salauds qui détruisent les dernières traces de liberté, d'égalité et de fraternité ».

Un procès chasse l'autre. En avril dernier, 17 Drômeois renvoyaient leurs papiers militaires au ministre des armées. L'un de ces 17, Hubert Monnier de Bourg de Péage, est appelé à répondre de son délit devant le tribunal de Valence, le vendredi 25 mars à 8 h 30. Avec lui, comparaitra Jean-Marie Gendreau, de Bourg les Valence, qui avait renvoyé, lui aussi, son livret, en mars 1975, avec 14 autres personnes de la région bordelaise. Une douzaine de Drômeois et d'Ardéchois sont d'ores et déjà décidés à renvoyer, le jour du procès, leurs propres papiers militaires.

Pour tout contact : Insoumission et résistance, 22, rue Pêcherie, 26 100 Romans.

On continue. Régis Fauvet, de Troyes, insoumis à l'ONF depuis juin 1975, passera devant le tribunal correctionnel de Reims le lundi 28 mars, à 14 h. C'est le premier procès d'objection dans cette ville. Il est important de montrer qu'à Reims, comme ailleurs, le soutien s'organise.

Vous pouvez toujours : envoyer des lettres et des télégrammes au tribunal correctionnel de Reims en le signalant au CLO, si possible (lorsque l'on envoie des télégrammes de soutien au président du tribunal, il est préférable de dire « nous demandons » au lieu de « nous exigeons » la mise en liberté ou la relaxe...) envoyer des lettres de protestation au ministère de l'agriculture, ministère de tutelle de l'ONF : 78, rue de Varenne, 75007 Paris et au ministère de la défense nationale, 14, rue St Dominique, 75007 Paris. Le soutien financier est à adresser à Pascal Ruffier, 39, rue Sadi Lecoq, 51 Reims. Contact : CLO, 20, rue de Trianon, 51 100 Reims.

ANTI-IMPERIALISME. Depuis octobre 1976, un centre anti-impérialiste a commencé à fonctionner à Paris sur l'initiative d'un certain nombre de militants anti-impérialistes dont ceux du CEDETIM, de nombreux comités et avec l'appui de plusieurs mouvements de libération et organisations de travailleurs immigrés. **Le centre dispose de locaux dans le 15^e arrondissement et met progressivement en place d'autres instruments de soutien de la lutte anti-impérialiste :** centre de documentation, reprographie, audiovisuel, etc. Tous les militants intervenant sur le front anti-impérialiste peuvent s'adresser au centre où un certain nombre de leurs besoins (locaux, permanence téléphonique, reprographie, documentation) pourront sans doute être satisfaits.

Centre International de la Culture Populaire, 14 rue de Nanteuil, 75015 Paris. Tél : 531 43 38. Permanence tous les jours de 14 h 30 à 20 h lundi et vendredi de 10 h à 20 h.

NANTES. Le groupe d'insoumission totale de Nantes, en lutte depuis 1974 contre le système militaire, la justice d'exception et ses tribunaux, et le comité de lutte des objecteurs se sont rencontrés pour créer un **Groupe de Résistance et d'Information à la Militarisation.**

Le GRIM souhaite regrouper toutes les personnes, qui veulent s'insoumettre ou lutter contre la militarisation croissante et à tous les niveaux de la société.

Outre les alternatives au service national, le GRIM se donne pour objectifs : d'intervenir contre le pouvoir militaire sous différents aspects (justice, économie, énergie nucléaire, occupation des terres...), de soutenir les luttes contre l'armée et particulièrement celles des réfractaires au service militaire, de rechercher des alternatives au système de défense actuel.

Le GRIM tient une permanence tous les jeudis soirs, 57, rue des Hauts Pavés, 44 000 Nantes.

NICE. Le procès de Richard O'Donovan, déserteur de l'ONF, qui a eu lieu le mardi 15 mars, s'est déroulé d'une façon singulière, la promenade des anglais en est encore secouée de rires.

Le tribunal était plein, les témoins venus du Larzac, les amis venus de Marseille, Toulon, Genève... étaient là. L'avocate, elle, était à l'hôpital, victime d'un accident. L'audience aurait donc du être reportée. A la surprise générale, le président et le procureur démarrent sur les chapeaux de roue, déclarent qu'il y a vice de forme : il fallait écrire « déserteur » au lieu de « quitter sans autorisation » sur les papiers, et demandent la relaxe. Après deux minutes de délibéré, la relaxe est prononcée. Le prévenu est prié de régulariser sa situation et le public est prié de faire silence : « On ne rit pas quand la justice est rendue ! »

PRINTEMPS AUX CIRCAUDS. Une session s'adressant aux personnes qui désirent « faire connaissance » avec la **non violence** en apprenant l'histoire, les différentes démarches, ses luttes actuelles, est organisée au centre de rencontre « Les circauds », du lundi 28 mars au vendredi 1^{er} avril inclus. Participation aux frais : 150 F. **Un week-end bio-énergie** aura lieu les 2 et 3 avril. A travers une vie de groupe, ces deux journées essaieront de faire le lien entre psychologie et corps.

Toujours aux Circauds, du jeudi 7 avril au mardi 12 avril il est possible de participer à une **session théâtrale.** Tous renseignements, pour cette session seulement, auprès de D. Guillou, 60, rue de la Roche des Brandons, 77240 Cessou.

Le week-end des 7 et 8 mai sera consacré à l'**agriculture biologique.**

Les 28, 29 et 30 mai seront réservés à une **rencontre entre femmes.**

Un week-end rempaillage de chaises, bougies, paniers est en projet. Si vous avez un peu de temps disponible un chantier travaux à faire avan. l'été (tranchées, nettoyage de gravas, toiture, etc.) débutera le lundi 25 avril pour se terminer le jeudi 19 mai.

Inscriptions et renseignements : Les Circauds, Oye, 71610 St Julien de Civry.

COMITE ANTI-PLUTON. « Choqués par la discrétion délibérée qui entoure l'installation de missiles atomiques du type « Pluton » à Oberhoffen dans les environs immédiats de Haguenau, persuadés que la force de frappe, loin de garantir la paix, concourt tout au contraire à l'escalade de la terreur, désireux d'informer nos concitoyens pour les amener à se prononcer sur un choix qui les concerne au premier chef, mais dont ils sont soigneusement tenus à l'écart, nous avons décidé de nous regrouper en comité anti-Pluton ». Le groupe ne recourra qu'aux moyens non-violents pour mettre en cause l'installation du missile Pluton à Oberhoffen. Toutefois si les moyens légaux s'avéraient insuffisants, il n'hésiterait pas à rentrer dans l'illégalité, une illégalité qui respecte l'homme mais qui refuse toute collaboration avec l'injustice. Le comité est solidaire des 200 personnes qui refusent depuis un an 3 % de leurs impôts pour protester contre l'implantation des missiles Pluton à Belfort-Montbéliard. Pour tout contact, écrire, pour le moment, à Gérard Pomez, Hôtel restaurant Wipert, Liebfroenthal, 67 360 Wœrth.

BELFORT-MONTBELIARD. Une fête de la non violence, organisée par le Mouvement d'Action Non violente, aura lieu le samedi 26 mars, de 14 à 24 h, au foyer communal d'Audincourt. Au programme : « Vandoucourt, commune autogérée », un groupe de théâtre, des clowns : « les frères Schmöll », « les Lip » et la désobéissance civile.

Le dimanche 27 commencera à la ferme « Les Tourses », à Saint-Nicolas, près de Rougemont-le-château, une session sur le thème : passage de la défense nationale à la défense populaire non violente, avec des discussions, des films, du théâtre etc., qui se prolongera jusqu'au samedi 2 avril. Le coût de la session est de 25 à 30 F par jour, selon les moyens de chacun. Possibilité d'hébergement est offerte pour tous les participants à la session, qui souhaitent venir pour la fête. **Inscription : MAN Belfort-Montbéliard C/O G et F Carriat, 25510 Germéfontaine.**

tutti frutti

LONS LE SAUNIER. Afin de pouvoir dresser un bilan des candidatures écologiques sur le plan national, le **Mouvement écologique invite les groupes à un collectif les 26 et 27 mars**, à Lons le Saunier, dans le Jura. Il est nécessaire que chaque groupe envoie dans les délais les plus brefs, son nombre de participants et le jour d'arrivée; téléphoner en laissant un message au théâtre populaire jurassien qui transmettra aussitôt : (84) 24 27 22, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. L'accueil sera assuré en permanence au local du MEL : 27, rue Perrin, 39 000 Lons le Saunier.

Contrairement à ce qui a été annoncé dans la G.O. N° 149, le groupe écologique de Lyon n'est pas partie prenante dans l'organisation de la réunion de Lons le Saunier les 26 et 27 mars. Lyon-Ecologie est d'accord pour étudier une coordination à l'échelle nationale mais craint les actions prématurées. Il pense qu'il convient d'abord de décanter les situations régionales, ce qui permettra au deuxième trimestre, une réunion plus fructueuse. Lyon-Ecologie participera vraisemblablement en observateur à la réunion de Lons le Saunier.

Coin de Rue
Grand Spectacle
Les 24, 25, 26, 27 mars
à 20h30 - 28, rue
Dunois, Paris XIII^e
Avec le manège
du Charivari monstre,
le théâtre à Brefelles, le mime Duval, la
famille Eustache Amour présentera "Roger
et Lucie" avec plein d'autres invités, des
films, des diapos-



Du 23 au 26 mars de 17h à 20h

CLERMONT FERRAND. Les groupes clermontois de **Solidarité Internationale Antifasciste et la Confédération Nationale des Travailleurs** organisent du **lundi 28 mars au mardi 12 avril**, à la librairie du musée, galerie de la nacelle, une exposition : Espagne 36, la plus grande tentative de révolution autogestionnaire de l'histoire : des documents et le témoignage de ceux qui l'ont vécue.

Dans le cadre de l'exposition auront lieu diverses autres manifestations : le mardi 29 mars, à 21 h, salle 145, ancien lycée Blaise Pascal, une conférence sera animée par Mathilde Niel, maître de conférences à la Sorbonne, membre de la Fédération anarchiste, sur « la communication entre les hommes, comme alternative à la crise des valeurs » ; le vendredi 1^{er} avril, même lieu, projection du film « Le cours d'une vie », relatant la vie de Louis Lecoq. La conférence et la projection seront suivies de débats.

SQUATTERISATION. L'association « La villa faucheur », en vue de la création d'une crèche sur un quartier squatté, recherche : des matelas, toiles cirées, vaisselle, couvertures, appareils de chauffage, tables, chaises etc. Pots de peinture et papiers peints. D'autre part, en vue de l'ouverture de la crèche au reste des habitants du quartier, toute personne possédant son D.E. de puéricultrice peut contacter l'association. « La Villa Faucheur », 28 villa Faucheur, 75020 Paris.

Le journal « Le Squatter » vient de paraître et ouvre ses colonnes à tous les squatters de Paris et de province. Même adresse que ci-dessus.

LORIENT. Le 6^e congrès de Nature et Vie sur les méthodes naturelles de santé par l'hygiène vitale, aura lieu le 1^{er}, 2 et 3 avril, au palais des congrès. Des exposés théoriques et des exercices pratiques seront présentés. Au programme, on peut noter de nombreux débats sur l'alimentation, les biotherapies, la guérison du cancer, et des exercices de relaxation, d'initiation au yoga etc.

Tous renseignements et inscriptions à Nature et Vie 13, rue du Village, Kervénanec, 56100 Lorient. Tél : (97) 64.26.57.

AMNESTY INTERNATIONAL. Le groupe bordelais vient d'éditer un memento qui explique clairement le fonctionnement et les buts d'Amnesty International : la lutte pour la libération des prisonniers d'opinion, l'abolition de la peine de mort et l'abolition de la torture.

Si vous voulez en savoir plus sur cette association, pour organiser éventuellement des réunions d'information, écrivez à Mme Cohendy, Pastourelle de Maurian, 33290 Blanquefort. Groupez vos commandes entre amis et envoyez un CCP, libellé à Amnesty International n° 4829 08 U Bordeaux, d'autant de fois trois francs que vous désirez de mementos, plus un franc de port.

RENNES. Un comité pour défendre et assister les prisonniers politiques au Cameroun, s'est créé le 28 février, à Rennes, pour qu'un soutien immédiat et multiforme soit apporté aux centaines de jeunes prisonniers politiques camerounais. On peut joindre ce comité au CRIDEV, 21, rue Alama, 35 100 Rennes.

VILLIERS LE BEL. Le groupe du Val d'Oise des Amis de la Terre présentera un film sur l'énergie nucléaire et animeront un débat : « L'écologie, qu'est-ce que c'est ? », le vendredi 25 mars à la MJC de Villiers le Bel. A.T., groupe du Val d'Oise, 8, rue Pierre Curie, 95 300 Pontoise. Tél : 031 26 98.

PARIS. Afin de poursuivre l'action engagée pour les municipales au sein de Paris-Ecologie, un **groupe Amis de la Terre** vient de se fonder dans le 12^e arrondissement. Provisoirement prendre contact avec Xavier Oudot, 11, rue Crozatier. Tél : 344.09.62.

PAYSANS CORSES. Depuis début février, les paysans corses occupent et travaillent en plaine orientale, les terres des colons faillis. Ils exigent la redistribution aux Corses des terres colonisées et leur exploitation en commun. Leur lutte s'inscrit dans le cadre de la lutte du peuple corse pour la maîtrise de son propre destin. Le comité anti-répression de Paris organise, avec la participation d'Aiutu Paesanu, une **réunion d'information et de soutien aux paysans corses** actuellement en lutte, le dimanche 27 mars, à 14 h, à la Mutualité, à Paris. Une délégation de paysans corses occupant les terres sera présente.

STAGE POLYVALENT. Du 27 mars au 7 avril, dans l'Isère, est organisé un stage de tissage, chansons traditionnelles, chant choral, travail sur les matières naturelles, expression corporelle et écrite. S'adresser à Etienne Delmas, les Cléments, 38 250 Lans en Vercors.

CHANTIER. La région Rhône-Alpes du Service Civil International organise du 3 au 10 avril un chantier d'aménagement du jardin et de l'élevage de la commune d'Instituts, le Bocage, à Viriville, dans l'Isère. Droits d'inscription : 115 F plus cotisation au SCI : 70 F. Pour tous renseignements, s'adresser à Patricia Cleyet, 9, rue Marquian, 38 100 Grenoble.

CONTRE LA REPRESSION AU MAROC. En contrepoint des actuels problèmes politiques, gros d'illégalités, de baillonnements et qui enfantent des verdicts infâmes, poursuivant une action déjà concrétisée par la parution d'un triptyque d'alerte sur le Maroc, au cours de 1976, rappelant aussi que la répression politique au Maroc ne date pas d'hier, la revue et les inédits Barbare, tout en travaillant étroitement avec les comités de lutte contre la répression au Maroc, prennent l'initiative d'un **comité de libération d'Abdellatif Laabi**, détenu depuis 5 ans.

« Nous agissons en tant qu'amis d'A. Laabi, espérant ainsi, par cette cristallisation d'homme à homme, sensibiliser comme il le souhaiterait, l'opinion, à tous les problèmes de la liberté d'expression et de vivre celle-ci dans ce pays, lequel comme tant d'autres à ses « hors la loi », ses « intellectuels malades » et dont le gouvernement entretient des liens privilégiés avec celui de la France.

Barbare, revue et inédits, maisonnette des évaras, Pellautier, 05 000 Gap. Correspondant à Paris : 657 86 81.

Nous vous rappelons l'adresse des comités de lutte contre la répression au Maroc : **Mme Morel, 78930 Guerville.**

« La Gueule Ouverte »
fondateur : Pierre Fournier
directrice de la publication :
Isabelle Cabut
responsable de la rédaction : Arthur
secrétaire de rédaction : Laurent Samuel
maquette : Rose Dentin
assistant à la maquette : Petit-Roulet
administration :
« les éditions PATATRAS ! »
société de presse au capital de 2 100 F
117, avenue de Choisy, 75 013 Paris.
Tél : 707 41 19.
composition et photogravure : Graphiti
5, rue des Petits-Hôtels, 75 010 Paris.
imprimerie : « Les Marchés de France »
44, rue de l'Ermitage, 75020 Paris.
abonnements : un an : 180 F ;
6 mois : 95 F ; 3 mois : 50 F
par chèque bancaire
chèque postal ou mandat
adressé aux éditions Patatras,
117, avenue de Choisy
75013 Paris

GRENOBLE :

la pollution radio-active

en procès

Ce n'est pas moi qui dirai le contraire : une inculpation n'est pas une condamnation. Cependant, on peut dire que lorsqu'un juge d'instruction prononce une inculpation, c'est qu'il est décidé à traîner l'inculpé devant un Tribunal s'il réunit les éléments d'information suffisants pour établir le délit (ou le crime). L'espoir est donc fondé de voir aboutir un jour l'affaire de la pollution radioactive de la nappe phréatique de l'Isère (1) : le juge d'instruction, qui en est chargé, et qui vient de prononcer deux inculpations, dispose déjà des informations nécessaires. Celles-ci ne risquent guère d'être démenties, et pour cause.

ET pour cause : ce qu'il y avait d'accablant dans le rapport des experts, nommés par le juge d'instruction, ce ne sont pas les mesures de radioactivité auxquelles eux-mêmes procédèrent en 1976. Ce sont des documents internes du Centre d'Etudes Nucléaires de Grenoble, rédigés sous la responsabilité directe des inculpés eux-mêmes. Car pour une fois, ce ne sont pas les lampistes qui trinquent ; sont inculpés actuellement : M. Limongi, chef du Service des Etudes d'environnement et de protection du site du CENG (Centre d'Etudes Nucléaires), et M. Pascal, ancien directeur du centre, actuellement directeur des relations sociales du Commissariat à l'énergie atomique. Pas du menu fretin, mais de gros poissons. Même si, comme nous le verrons, le tableau de pêche n'est pas tout à fait complet.

Cette double inculpation constitue une étape importante dans une affaire qui démarre en septembre 74 avec les premières révélations faites par les écologistes grenoblois, prend corps avec le dépôt de plainte avec constitution de partie civile de l'Association pour la protection des populations et de l'environnement de la région grenobloise et du Mouvement Ecologique Rhône-Alpes (2), et reste *exemplaire* à plus d'un titre.

Exemplaire d'abord : c'est la première inculpation pour « pollution radioactive ». Elle illustre concrètement le bien-fondé des craintes écologistes devant le développement de l'industrie nucléaire. Si un centre d'études, guère soumis à des impératifs de production et disposant d'un potentiel scientifique et technique important, pollue ainsi la nappe phréatique de l'agglomération grenobloise, que va-t-il se passer lors de la canicule de l'été, mettons, 1984, dans la centrale de Nogent sur Seine, construite sur la nappe phréatique qui alimente en eau potable dix millions de Parisiens ?

Exemplaire ensuite, l'in vraisemblable mauvaise foi du pollueur confondu. Depuis deux ans et demi, la direction du CENG persiste à nier l'évidence, pour cacher au public une pollution qu'elle-même constate. Malgré la double inculpation, le mensonge continue. Dans un communiqué publié jeudi 17 mars 77, la direction du centre affirme qu'à aucun moment l'environnement n'a été affecté par une pollution radioactive en provenance du site... Nieront-ils toujours une fois condamnés ? Ne voient-ils pas que par cette attitude qui n'est plus seulement abjecte, mais devient grotesque, ils portent plus de coups au reste de sympathie que l'industrie nucléaire rencontre dans l'opinion publique, que trois manifs, six mille affiches ou une forêt de tracts ? N'est-ce pas pour eux un signe, que de voir s'associer à la première plainte, la très prudente section iséroise de la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature, qui en appelle même à la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature (3) ?

Exemplaire encore, la totale complicité du Service Central de Protection contre les Rayonnements Ionisants (SCPRI). Informé mensuellement de l'état de pollution radioactive dans les eaux souterraines, le SCPRI n'a strictement rien entrepris pour la faire cesser : c'est pourtant là son rôle. Ce SCPRI sert en fait à protéger l'industrie nucléaire de la population, et non l'inverse. Le SCPRI est dirigé par le Professeur Pellerin, dont l'inculpation avait été demandée par l'APPERG et le MERA : c'est la pièce manquante au tableau de pêche du juge d'instruction, pour l'instant du moins. Le SCPRI doit son indépendance (!) au fait qu'il dépend non pas du ministère de l'industrie, mais du ministère de la santé. Holà, Simone ! Tu dors ? C'est l'avortement libre, qu'on voulait. Pas l'avortement obligatoire...

Exemplaire toujours, la complicité de la grande presse locale. « Le Dauphiné Libéré » a prétendu d'abord qu'il n'y avait aucune pollution. Puis que celle-ci ne dépassait pas les normes légales pour l'eau de boisson. Aujourd'hui, le D-L fait mine d'oublier qu'il a reçu copie des conclusions des experts, qui affirment que les normes furent dépassées, et de neuf fois. Aujourd'hui, le D-L ne parle plus de ça. Le D-L veut bien admettre que peut-être il s'est passé quelque chose d'un peu anormal... il y a deux ans. Mais depuis tout va bien, le D-L l'affirme, le D-L en est sûr, le D-L le sait. Comment le sait-il ? Mystère.

Exemplaire enfin, l'inconsistance de la gauche confrontée à ce genre de problèmes. Inconsistance, pour ne pas écrire complicité une fois de plus... Le maire socialiste de Grenoble, Hubert Dubedout, fut publiquement alerté de cette pollution radioactive. Il promit d'exiger du CENG un rapport sur la question, et de le communiquer aux écologistes. Ils le crurent sur parole. Ils ne le croiront plus. Mais c'était il y a

deux ans et demi. Peut-être l'Hubert a-t-il progressé sur cette question ? Pas d'un pouce. A la veille des municipales, craignant sans doute (et avec raison), d'être mis en ballottage par les écologistes, il fait distribuer un tract (imprimé en vert), où l'on peut lire : « Les écologistes développent des thèmes qui, pour nous aussi, sont fondamentaux, (...) les craintes et la vigilance en face de la politique nucléaire imposée le gouvernement... » Vigilance ! Faut l'faire, non ? Malville se construit, vigilance ! Bugey va bientôt démarrer, vigilance ! On va tous crever, vigilance, quoi ! Camarades ! Osons regarder la mort en face : soyons vigilants !

MM. Limongi et Pascal risquent donc d'être condamnés. Fort bien, mais à quoi ? Transes-dimanche répond : ils sauveront leur tête, jugés irresponsables (comme Leprince-Ringuet), et aussi parce que d'ici là on aura eu trois fois le temps d'obtenir l'abolition de la peine de mort. Il ne feront pas de prison non plus ; la prison, c'est l'école du vice ; dans leur cas, tout à fait superflue : ce pas aux vieux « CENG » qu'on apprend à faire la grimace.

Auront-ils une amende ? Alors un minimum d'impose : qu'ils recrachent le fric qu'ils ont volé aux contribuables en lui faisant croire qu'ils travaillaient pour sa sécurité.

Ce qu'il faut surtout : les mettre hors d'état de nuire. Eux et leurs collègues. Gentiment, mais fermement. Je ne suis pas sûr que tous les juges de France y suffisent... On a encore du pain sur la planche.

Cro-magnon

1. Lire sur cette affaire : la G.O. N°133, p.10 ; « Le Nouvel Obs » du 3/01/77, p.51 ; et le courrier du N° du 31/01/77 ; « Sciences et Avenir » de février 77, p. 134. Par ailleurs, « Le Monde » en suivant cette affaire depuis le début, a contribué à son aboutissement sur la place publique.

2. APPERG, 8, route de Chartreuse, 38700 La Tronche. Tél : (76) 42 28 04.
MERA, 68, rue Mercière, 69001 Lyon.

3. FRAPNA-Isère, 22, rue Saint Laurent, 38000 Grenoble. Tél : (76) 42 57 32.
FFSPN, 55, rue Cuvier, 75005 Paris. Tél : 707 31 95.



ALLEMAGNE :

la bataille de Grohnde

DEUX cent trente policiers et plusieurs centaines de manifestants blessés : le rassemblement antinucléaire du samedi 19 mars à Grohnde (Basse-Saxe) a été le plus violent de toute l'histoire du mouvement écologique en Allemagne fédérale. Plus de dix mille manifestants s'étaient retrouvés devant le chantier de la centrale atomique, sur les bords de la Weser. Face à eux, dix mille policiers en tenue de combat, qui gardent le terrain de 17 hectares protégé par un fossé et des barbelés. La police barrait la circulation à trente kilomètres à la ronde. Un millier de manifestants particulièrement décidés ont réussi à pénétrer sur le terrain, armés selon « France Soir » de pioches, de barres à mine, de chalumeaux et de frondes avec lesquelles ils lançaient des billes d'acier. Les policiers ont été contraints de demander du renfort. Ils ont répliqué avec des canons lance-eau, des grenades lacrymogènes, des voitures blindées et des hélicoptères. Le ministre-président chrétien-démocrate du Land de Basse-Saxe n'a pas hésité à traiter les manifestants de « criminels » et à exiger une répression

sévère. Les pronucléaires prétendent que renoncer aux centrales nucléaires mettrait 320 000 personnes au chômage.

Les syndicats sont dans l'embarras. La récente interdiction de la construction de la centrale de Wyhl (voir G.O. N° 149) a donné un coup de fouet au mouvement antinucléaire allemand. Des actions en justice sont engagées contre la construction des centrales de Grafensheinfeld (Bavière), Biblis (Hesse) et de l'usine de retraitement des déchets de Gorleben (Basse-Saxe). Les comités d'action antinucléaire ont même décidé de s'en prendre aux centrales déjà construites. Aucune d'elles ne respecte en effet les normes de sécurité édictées par le tribunal de Fribourg : absence d'un mur de béton autour du cœur du réacteur, pour limiter les dégâts d'une explosion éventuelle.

La semaine dernière encore, les antinucléaires allemands ont dévoilé le plan d'urgence allemand en cas d'accident à Fessenheim et en ont démontré les graves insuffisances. D'ores et déjà, le programme nucléaire ouest-allemand est réduit de moitié, et ce n'est qu'un début...